



Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : **12/08/2024-LOT-104/MONTREUIL/2024/4958**
Date du repérage : **12/08/2024**



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ... **Seine-Saint-Denis**

Adresse : **23 Rue des Ramenas**

Commune : **93100 MONTREUIL**

Section cadastrale N, Parcelle(s) n° 23

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

**Bat. B; Etage 1; Porte Gauche, Lot
numéro 104, cave lot N° 115, Parking
int. lot N° 102, Parkings ext. lots N°
201 & 202**

Périmètre de repérage :

Ensemble des parties privatives

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : ...

Objet de la mission :

Etat relatif à la présence de termites

Etat des Risques et Pollutions

Métrage (Loi Carrez)

Diagnostic de Performance Energétique



Résumé de l'expertise n° -LOT-104/MONTREUIL/2024/4958

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : 23 Rue des Ramenas

Commune : 93100 MONTREUIL

Section cadastrale N, Parcelle(s) n° 23

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Bat. B; Etage 1; Porte Gauche, Lot numéro 104, cave lot N° 115, Parking int. lot N° 102, Parkings ext. lots N° 201 & 202

Périmètre de repérage : ... Ensemble des parties privatives

	Prestations	Conclusion
	Etat Termite/Parasitaire	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.
	Etat des Risques et Pollutions	Voir Erp
	DPE	 Estimation des coûts annuels : entre 1 400 € et 1 930 € par an Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023
	Mesurage	Superficie Loi Carrez totale : 60,29 m ² Superficie habitable totale : 60,29 m ²



Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : LOT-104/MONTREUIL/2024/4958
Date du repérage : 12/08/2024
Heure d'arrivée : 08 h 00
Durée du repérage : 01 h 00

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments <i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département : Seine-Saint-Denis Adresse : 23 Rue des Ramenas Commune : 93100 MONTREUIL Section cadastrale N, Parcelle(s) n° 23 Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Bat. B; Etage 1; Porte Gauche, Lot numéro 104, cave lot N° 115, Parking int. lot N° 102, Parkings ext. lots N° 201 & 202	Désignation du propriétaire <i>Désignation du client :</i> Nom et prénom :
Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) Nom et prénom : DUBOIS & ASSOCIES Adresse : 16, rue de Picardie 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	Repérage Périmètre de repérage : Ensemble des parties privatives
Désignation de l'opérateur de diagnostic Nom et prénom : Raison sociale et nom de l'entreprise : Adresse : 16 Avenue de Fredy 93250 VILLEMOMBLE Numéro SIRET : 45290020200022 Désignation de la compagnie d'assurance : ... AXA Numéro de police et date de validité : 10882805304 - 01/01/2025	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) Surface loi Carrez totale : 60,29 m² (soixante mètres carrés vingt-neuf)

Résultat du repérage

Date du repérage : **12/08/2024**
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : **Néant**

Liste des pièces non visitées :
**Balcon (Tous les volets roulants Hors Service),
Cave lot 115 (Non localisée),
Parking lot 102 (Non localisé),
Parking lot 201 (Non localisé),
Parking lot 202 (Non localisé)**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Me Fontaine

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Entrée/Séjour/Cuisine	24.02	24.02	
Dégt	5.9	5.9	
SdB/WC	7.67	7.67	
Chambre 1	11.66	11.66	
Chambre 2	11.04	11.04	
Balcon	0	9.94	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

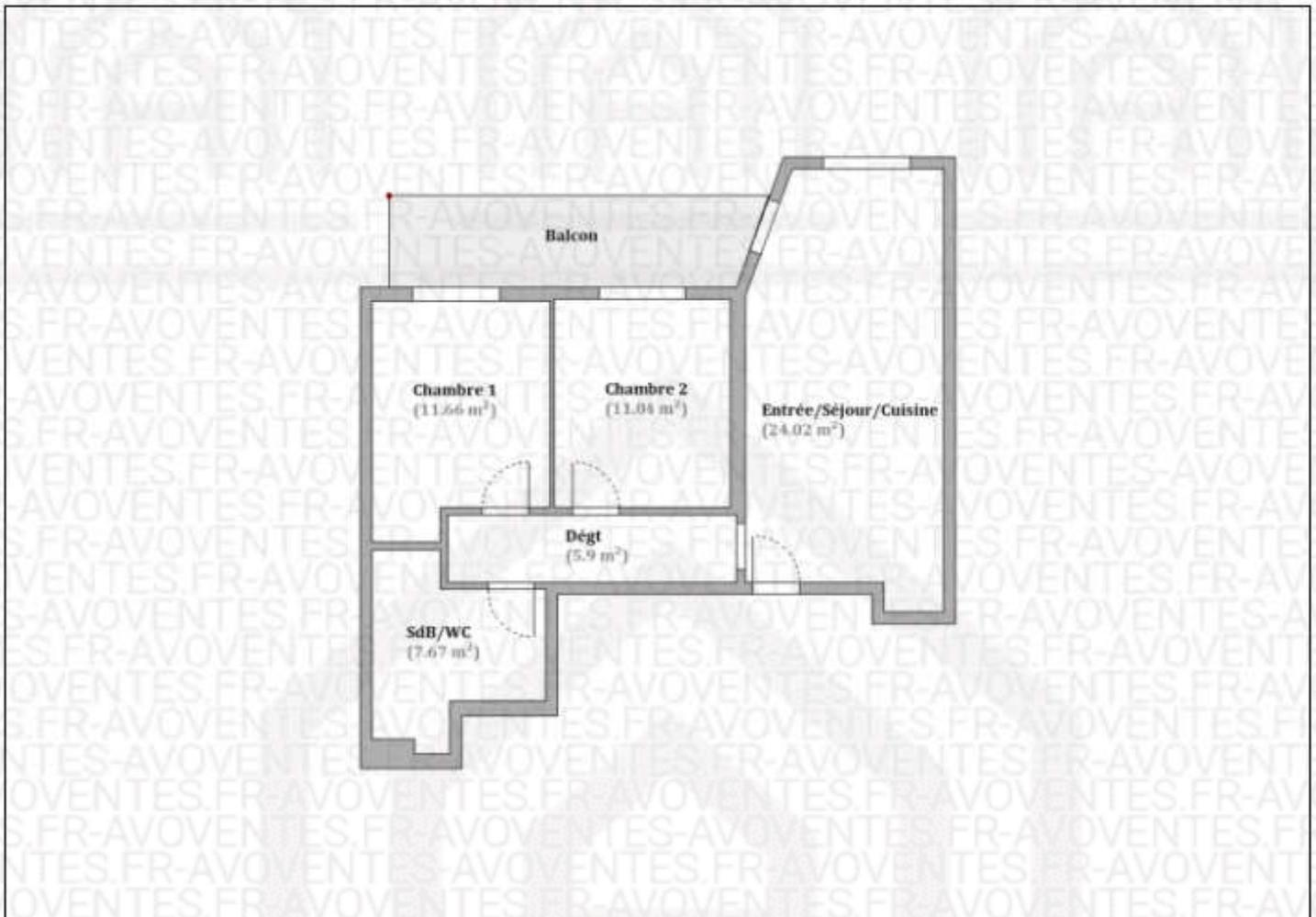
**Surface loi Carrez totale : 60,29 m² (soixante mètres carrés vingt-neuf)
Surface au sol totale : 70,23 m² (soixante-dix mètres carrés vingt-trois)**

Fait à **VILLEMOMBLE**, le **12/08/2024**

Par : 

Ariane Environnement
SASU CPEJ
16 avenue de Fredy, 93250, Villemomble
ariane.environnement@hotmail.fr
RCS BOBIGNY - 452 900 202
CODE NAF 7120B

Aucun document n'a été mis en annexe





Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : LOT-104/MONTREUIL/2024/4958
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-201 - Février 2016
Date du repérage : 12/08/2024
Heure d'arrivée : 08 h 00
Temps passé sur site : 01 h 15

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département :..... **Seine-Saint-Denis**

Adresse :..... **23 Rue des Ramenas**

Commune :..... **93100 MONTREUIL**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

..... **Bat. B; Etage 1; Porte Gauche, Lot numéro 104, cave lot N° 115, Parking int. lot N° 102, Parkings ext. lots N° 201 & 202**
Section cadastrale N, Parcelle(s) n° 23

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

Présence de traitements antérieurs contre les termites

Présence de termites dans le bâtiment

Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 131-3 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 01/11/2006

Documents fournis:

..... **Néant**

Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :

..... **Habitation (partie privative d'immeuble)**

..... **Ensemble des parties privatives**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 131-5 du CCH :

..... **Le bien est situé dans une zone soumise à un arrêté préfectoral:**

93100 MONTREUIL (Information au 27/07/2024) Niveau d'infestation faible

Arrêté préfectoral Liste des arrêtés 02-oct-05 - Arrêté préfectoral - 05-4897

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom :.....

e :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Autre**

Nom et prénom :..... **DUBOIS & ASSOCIES**

Adresse :..... **16, rue de Picardie**
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom :.....

Raison sociale et nom de l'entreprise : **Ariane Environnement**

Adresse :..... **16 Avenue de Fredy**
93250 VILLEMOMBLE

Numéro SIRET : **45290020200022**

Désignation de la compagnie d'assurance : ... **AXA**

Numéro de police et date de validité : **10882805304 - 01/01/2025**

Certification de compétence **DTI2094** délivrée par : **DEKRA Certification, le 13/12/2022**

D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

**Entrée/Séjour/Cuisine,
Dégt,**

**SdB/WC,
Chambre 1,
Chambre 2**

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
Entrée/Séjour/Cuisine	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D, E, F, G - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - C - PVC	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet 2 - C - Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre - D - PVC	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet 1 - D - Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte entrée - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Dégt	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 1 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
SdB/WC	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D, E, F, G, H, I, J - plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Chambre 1	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D, E, F - plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - E - pvc	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet - E - Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Chambre 2	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - C - pvc	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet - C - Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermes flavicolis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricoles**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels réglementaires :

L 131-3 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de mэрule sont identifiés, un arrêté préfectoral, consultable en préfecture, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones de présence d'un risque de mэрule.

Article L126-24 du CCH : En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti situé dans une zone délimitée en application du premier alinéa de l'article L. 131-3, un état relatif à la présence de termites est produit dans les conditions et selon les modalités prévues aux articles L. 271-4 à L. 271-6.

Article L 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

F. - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Balcon (Tous les volets roulants Hors Service),

Cave lot 115 (Non localisée),

Parking lot 102 (Non localisé),

Parking lot 201 (Non localisé),

Parking lot 202 (Non localisé)

G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Balcon	Toutes	Tous les volets roulants Hors Service
Cave lot 115	Toutes	Non localisée
Parking lot 102	Toutes	Non localisé
Parking lot 201	Toutes	Non localisé
Parking lot 202	Toutes	Non localisé

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Néant	-	-

Note 1 : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L131-3, L126-6, L126-24 et R. 126-42, D126-43, L 271-4 à 6 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

Examen visuel des parties visibles et accessibles.
Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.
Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Me Fontaine

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Néant

J. - VISA et mentions :

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.126-4 et L.126-5 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

*Nota 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **DEKRA Certification Immeuble la Boursidière - Porte I - Rue de La Boursidière 92350 LE PLESSIS-ROBINSON (détail sur www.info-certif.fr)***

Visite effectuée le **12/08/2024**.

Fait à **VILLEMOMBLE**, le **12/08/2024**

Par :

Cachet de l'entreprise

Ariane Environnement
SASU OPE
16 avenue de Fredy, 92350, Villemomble
ariane.environnement@hotmial.fr
RCS B06104 452 508 252
CODE NAJ 771208

Annexe - Croquis de repérage



Annexe - Ordre de mission / Assurance / Attestation sur l'honneur

Aucun document n'a été mis en annexe

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : non défini
Etabli le : 12/08/2024
Valable jusqu'au : 11/08/2034

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>.



Adresse : **23 Rue des Ramenas**
93100 MONTREUIL
Bat. B; Etage 1; Porte Gauche, 104, cave lot N° 115, Parking int. lot N° 102, Parkings ext. lots N° 201 & 202

Type de bien : **Appartement**
Année de construction : **2013 - 2021**
Surface de référence : **60.29 m²**

Propriétaire : **XXXXXXXXXX**

Performance énergétique et climatique



N°ADEME absent
Non valable pour
une transaction

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Ce logement émet 3 639 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 18 853 km parcourus en voiture.
Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **1 400 €** et **1 930 €** par an

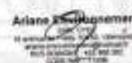
Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

Informations diagnostiqueur

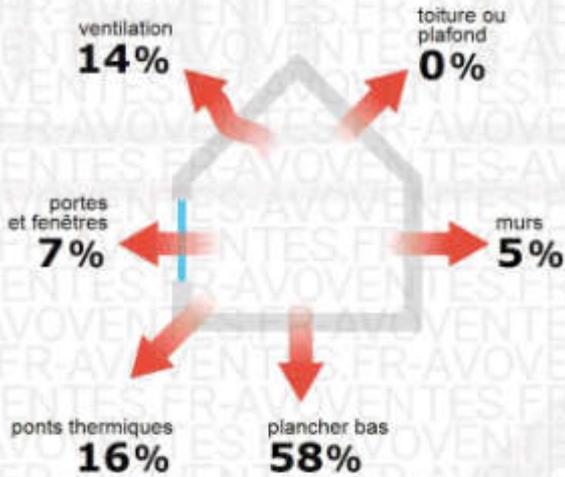
Ariane Environnement
16 Avenue de Fredy
93250 VILLEMOMBLE
tel : 01.43.81.33.52

Diagnostiqueur : **XXXXXXXXXX**
Email : **ariane.environnement@hotmail.fr**
N° de certification : **DTI2094**
Organisme de certification : **DEKRA Certification**

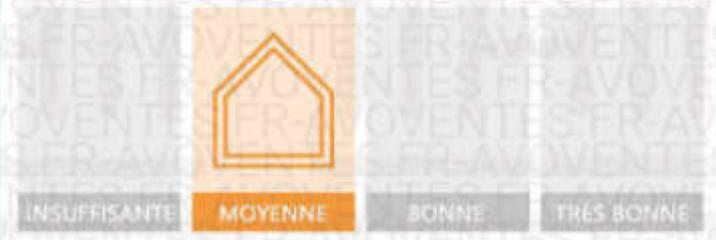


A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'Observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contact» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable après 2012

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



fenêtres équipées de volets extérieurs

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	 Gaz Naturel	10 962 (10 962 é.f.)	entre 880 € et 1 200 €	 63 %
 eau chaude	 Gaz Naturel	4 924 (4 924 é.f.)	entre 390 € et 540 €	 28 %
 refroidissement				0 %
 éclairage	 Electrique	262 (114 é.f.)	entre 30 € et 50 €	 2 %
 auxiliaires	 Electrique	885 (385 é.f.)	entre 100 € et 140 €	 7 %
énergie totale pour les usages recensés :		17 033 kWh (16 384 kWh é.f.)	entre 1 400 € et 1 930 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 104ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

**Température recommandée en hiver → 19°C**

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -20% sur votre facture **soit -265€ par an**

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.

**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C****Astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

**Consommation recommandée → 104ℓ/jour d'eau chaude à 40°C**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

43ℓ consommés en moins par jour, c'est -27% sur votre facture **soit -176€ par an**

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	Isolation
 Murs	Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation extérieure (réalisée entre 2013 et 2021) donnant sur l'extérieur / Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur un local chauffé / Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm donnant sur un local non chauffé non accessible / Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur	très bonne
 Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur l'extérieur	insuffisante
 Toiture/plafond	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	Sans objet
 Portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium Porte(s) bois opaque pleine	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Chaudière collective gaz à condensation installée à partir de 2016 régulée. Emetteur(s): radiateur bitube avec robinet thermostatique
 Eau chaude sanitaire	Combiné au système de chauffage
 Climatisation	Néant
 Ventilation	VMC SF Auto réglable après 2012
 Pilotage	Sans système d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ② avant le pack ①). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

Montant estimé : 400 à 600€

Lot	Description	Performance recommandée
 Chauffage	Mettre à jour le système d'intermittence / régulation (programmateur, robinets thermostatique, isolation réseau)	
 Eau chaude sanitaire	Système actualisé en même temps que le chauffage ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : 23100 à 34700€

Lot	Description	Performance recommandée
 Plancher	Isolation des planchers en sous face. ▲ Travaux à réaliser en lien avec la copropriété	$R > 3,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	SCOP = 4
 Eau chaude sanitaire	Système actualisé en même temps que le chauffage Mettre en place un système Solaire ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	COP = 4

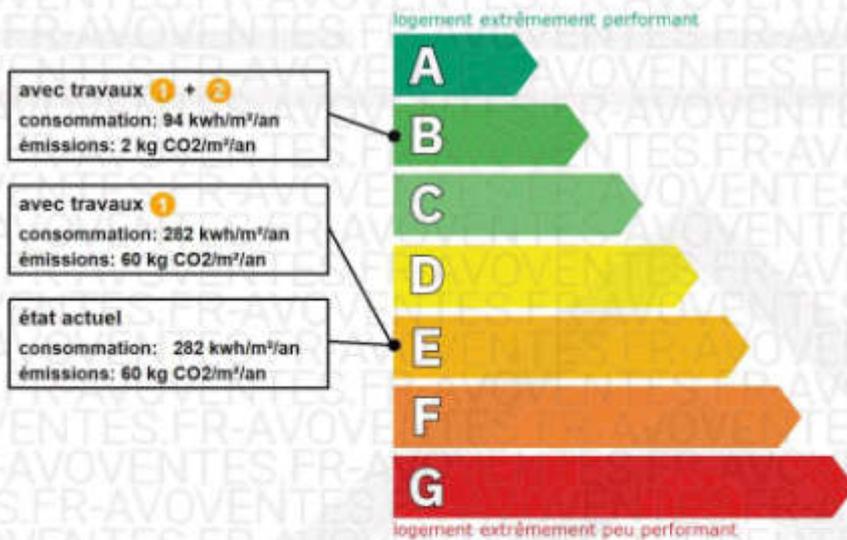
Commentaires :

Numéro ADEME non enregistré.

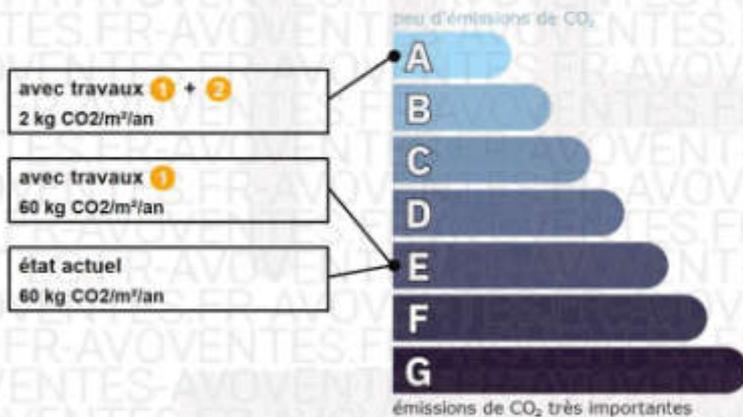
DPE en attente des informations de chauffage demandées

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

<https://france-renov.gouv.fr/aides>



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

DEKRA Certification - Immeuble la Boursidière - Porte I - Rue de La Boursidière 92350 LE PLESSIS-ROBINSON (détail sur www.info-certif.fr)

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **LOT-104/MONTREUIL/2024/4958**

Photographies des travaux

Date de visite du bien : **12/08/2024**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **Section cadastrale N, Parcelle(s) n° 23**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	 Observé / mesuré	93 Seine Saint Denis
Altitude	 Donnée en ligne	112 m
Type de bien	 Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	 Estimé	2013 - 2021
Surface de référence du logement	 Observé / mesuré	60.29 m²
Surface de référence de l'immeuble	 Observé / mesuré	533 m²
Nombre de niveaux du logement	 Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / mesuré	2.5 m

Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée	
Mur 1 Sud, Ouest	Surface du mur	 Observé / mesuré	13,4 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	 Document fourni	2013 - 2021
Mur 2 Sud	Surface du mur	 Observé / mesuré	3,84 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	oui

Mur 3 Nord, Ouest	Année isolation	 Document fourni	2013 - 2021
	Surface du mur	 Observé / mesuré	15,48 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
Mur 4 Nord, Ouest	Surface du mur	 Observé / mesuré	3,75 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
Mur 5 Nord, Est	Isolation	 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	 Document fourni	2013 - 2021
	Surface du mur	 Observé / mesuré	2,55 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local non chauffé non accessible
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
Mur 6 Sud, Est	Isolation	 Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	 Document fourni	2013 - 2021
	Surface du mur	 Observé / mesuré	0,93 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Etat isolation des parois Aiu	 Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	 Observé / mesuré	0 m²
Mur 7 Nord, Est	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
	Surface du mur	 Observé / mesuré	11,68 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
Mur 8 Nord, Ouest	Etat isolation des parois Aiu	 Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	 Observé / mesuré	0 m²
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
Mur 9 Nord, Est	Surface du mur	 Observé / mesuré	4,88 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Etat isolation des parois Aiu	 Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	 Observé / mesuré	0 m²
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
Mur 10 Nord, Ouest	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
	Surface du mur	 Observé / mesuré	7,84 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
Mur 10 Nord, Ouest	Isolation	 Observé / mesuré	non

Mur 11 Sud, Est	Surface du mur	 Observé / mesuré	19 m²	
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	l'extérieur	
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux	
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm	
	Isolation	 Observé / mesuré	oui	
	Année isolation	 Document fourni	2013 - 2021	
Plancher	Surface de plancher bas	 Observé / mesuré	60.29 m²	
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	l'extérieur	
	Type de pb	 Observé / mesuré	Dalle béton	
Plafond	Isolation: oui / non / inconnue	 Observé / mesuré	non	
	Surface de plancher haut	 Observé / mesuré	60.29 m²	
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local chauffé	
Fenêtre Sud	Type de ph	 Observé / mesuré	Dalle béton	
	Isolation	 Observé / mesuré	non	
	Surface de baies	 Observé / mesuré	2.1 m²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest	
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Sud	
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage	
	Épaisseur lame air	 Observé / mesuré	16 mm	
	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	oui	
	Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Air	
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium	
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
	Porte-fenêtre 1 Sud	Surface de baies	 Observé / mesuré	6.45 m²
		Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest
		Orientation des baies	 Observé / mesuré	Sud
		Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical
Type ouverture		 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes	
Type menuiserie		 Observé / mesuré	PVC	
Type de vitrage		 Observé / mesuré	double vitrage	
Épaisseur lame air		 Observé / mesuré	16 mm	
Présence couche peu émissive		 Observé / mesuré	oui	
Gaz de remplissage		 Observé / mesuré	Air	
Positionnement de la menuiserie		 Observé / mesuré	au nu intérieur	
Largeur du dormant menuiserie		 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Type volets		 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium	
Type de masques proches		 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain		
Porte-fenêtre 2 Sud	Surface de baies	 Observé / mesuré	2.04 m²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 2 Sud	
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Sud	
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes	
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	PVC	
Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage		

	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte	Surface de porte		Observé / mesuré	1.9 m²
	Placement		Observé / mesuré	Mur 7 Nord, Est
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Nature de la menuiserie		Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte		Observé / mesuré	Porte opaque pleine
Pont Thermique 1	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Porte-fenêtre 1 Sud
	Type isolation		Observé / mesuré	ITE
	Longueur du PT		Observé / mesuré	11.6 m
Pont Thermique 2	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Fenêtre Sud
	Type isolation		Observé / mesuré	ITE
	Longueur du PT		Observé / mesuré	5.8 m
Pont Thermique 3	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Porte-fenêtre 2 Sud
	Type isolation		Observé / mesuré	ITE
	Longueur du PT		Observé / mesuré	5.2 m
Pont Thermique 4	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type PT		Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Plafond
Pont Thermique 5	Type isolation		Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	8.8 m
	Type PT		Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Plancher
Pont Thermique 6	Type isolation		Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	8.8 m
	Type PT		Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Plafond
Pont Thermique 7	Type isolation		Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	2.4 m
	Type PT		Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Plancher
Pont Thermique 8	Type isolation		Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	2.4 m
	Type PT		Observé / mesuré	Mur 4 Nord, Ouest / Plafond
Pont Thermique 9	Type isolation		Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	1.5 m
	Type PT		Observé / mesuré	Mur 4 Nord, Ouest / Plancher
Pont Thermique 10	Type isolation		Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	1.5 m
Pont Thermique 10	Type PT		Observé / mesuré	Mur 5 Nord, Est / Plafond
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue / non isolé

Pont Thermique 11	Longueur du PT	 Observé / mesuré	1 m
	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 5 Nord, Est / Plancher
	Type isolation	 Observé / mesuré	inconnue / non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	1 m
Pont Thermique 12	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 11 Sud, Est / Plafond
	Type isolation	 Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	7.6 m
Pont Thermique 13	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 11 Sud, Est / Plancher
	Type isolation	 Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	7.6 m

Systèmes

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	 Observé / mesuré VMC SF Auto réglable après 2012
	Année installation	 Valeur par défaut 2013 - 2021
	Energie utilisée	 Observé / mesuré Electrique
	Façades exposées	 Observé / mesuré plusieurs
Chauffage	Logement Traversant	 Observé / mesuré non
	Type d'installation de chauffage	 Observé / mesuré Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	 Observé / mesuré 60,29 m²
	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré 4
	Type générateur	 Observé / mesuré Gaz Naturel - Chaudière gaz à condensation installée à partir de 2016
	Année installation générateur	 Observé / mesuré 2016
	Energie utilisée	 Observé / mesuré Gaz Naturel
	Cper (présence d'une ventouse)	 Observé / mesuré oui
	Présence d'une veilleuse	 Observé / mesuré non
	Chaudière murale	 Observé / mesuré non
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement	 Observé / mesuré oui
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	 Observé / mesuré non
	Type émetteur	 Observé / mesuré Radiateur bitube avec robinet thermostatique
	Température de distribution	 Observé / mesuré supérieur à 65°C
	Année installation émetteur	 Observé / mesuré 2016
	Type de chauffage	 Observé / mesuré central
	Equipement d'intermittence	 Observé / mesuré Sans système d'intermittence
Présence comptage	 Observé / mesuré 0	
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré 4
	Type générateur	 Observé / mesuré Gaz Naturel - Chaudière gaz à condensation installée à partir de 2016
	Année installation générateur	 Observé / mesuré 2016
	Energie utilisée	 Observé / mesuré Gaz Naturel
	Type production ECS	 Observé / mesuré Chauffage et ECS
	Présence d'une veilleuse	 Observé / mesuré non
	Chaudière murale	 Observé / mesuré non
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement	 Observé / mesuré oui
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	 Observé / mesuré non
	Type de distribution	 Observé / mesuré Réseau collectif non isolé, majorité des logements avec pièces alimentées contiguës
	Bouclage pour ECS	 Observé / mesuré oui
	Type de production	 Observé / mesuré instantanée

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique. 5 juillet 2024, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Informations société : Ariane Environnement 16 Avenue de Fredy 93250 VILLEMOMBLE

Tél. : 01.43.81.33.52 - N°SIREN : 452900202 - Compagnie d'assurance : AXA n° 10882805304

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données.

Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

23 RUE DES RAMENAS 93100 MONTREUIL

Adresse: 23 Rue des Ramenas 93100 MONTREUIL
Coordonnées GPS: 48.873444, 2.448657
Cadastre: N 23

Commune: MONTREUIL
Code Insee: 93048

Reference d'édition: 2826753
Date d'édition: 12/08/2024

Vendeur:

Acquéreur:



PEB : NON

Radon : NIVEAU 1

105 BASIAS, 1 BASOL, 5 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention		
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit		
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 1		
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1		
Informatif Sols Argileux	OUI	Niveau de risque : Fort Une étude géotechnique est obligatoire sur cette parcelle en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)		
PPR Naturels Mouvement de terrain	OUI	Mouvement de terrain Département	Prescrit	22/07/2001
		Mouvement de terrain Tassements différentiels Département	Prescrit	22/07/2001
		Mouvement de terrain •	Approuvé	21/04/2011
		Mouvement de terrain Tassements différentiels •	Approuvé	21/04/2011
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers		
PPR Technologiques	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques		

*Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr article R.125-25

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/> **NGPTG**

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

ÉTAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°	2020-DRIEE-IF/139	du	11/08/2020	Mis à jour le	
Adresse de l'immeuble	23 Rue des Ramenas	Code postal ou Insee	93100	Commune	MONTREUIL
Références cadastrales :	N 23				

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N		Oui	X	Non
prescrit	anticipé	approuvé	X	date
date 21/04/2011				
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :				
inondation	crue torrentielle	remontée de nappe	avalanches	
cyclone	mouvements de terrain X	sécheresse géotechnique	feux de forêt	
séisme	volcan	autres		
extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte				
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN		Oui	X	Non
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		Oui		Non

Situation de l'immeuble au regard du risque érosion

> Le terrain est situé en secteur du recul du trait de cote (érosion)	Oui		Non	X
Si oui, exposition à l'horizon des:	30 ans		100 ans	

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M		Oui		Non	X
prescrit	anticipé	approuvé	date		
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :					
mouvements de terrain		autres			
extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte					
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM		Oui		Non	
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		Oui		Non	

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé		Oui		Non	X
Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :					
effet toxique		effet thermique		effet de surpression	
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé		Oui	X	Non	X
Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :					
> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement		Oui		Non	
L'immeuble est situé en zone de prescription		Oui		Non	
Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés		Oui		Non	
Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location		Oui		Non	

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en					
zone 1	X	zone 2		zone 3	
très faible		faible		modérée	
				zone 4	zone 5
				moyenne	forte

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)	Oui		Non	X
--	-----	--	-----	---

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3	Oui		Non	X
--	-----	--	-----	---

Situation de l'immeuble au regard d'un plan d'exposition au bruit (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB:		Oui		Non	X
Si oui, les nuisances sonores s'élèvent aux niveau:					
zone D	zone C	zone B	zone A		
faible	modérée	forte	très forte		

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique					
> L'information est mentionnée dans l'acte de vente		Oui		Non	
vendeur	date / lieu	acquéreur			
	12/08/2024 / MONTREUIL				

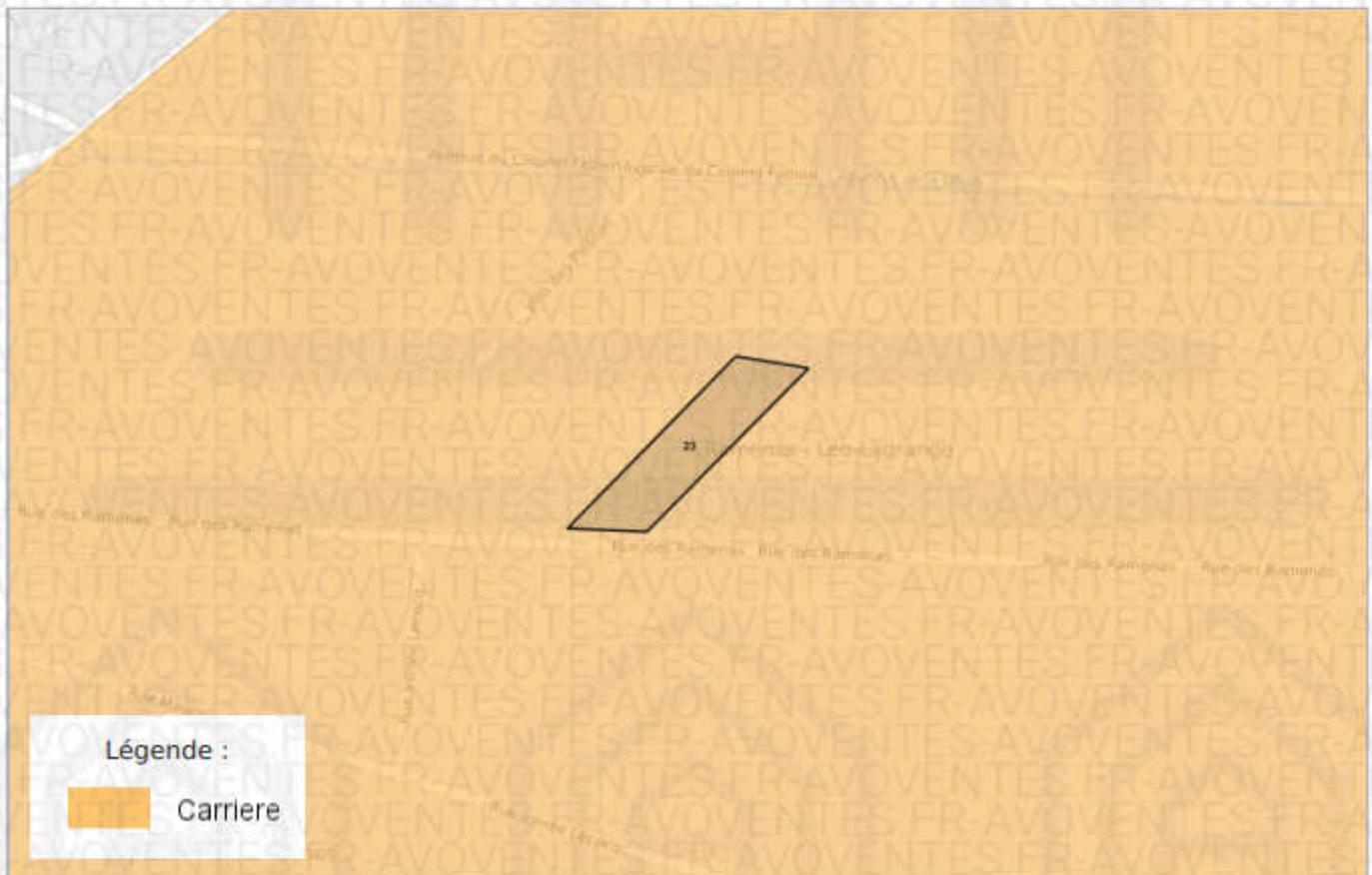
Modèle état des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du Code de l'environnement MTES / DGPR juillet 2018.

*Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr article R.125-25

CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS



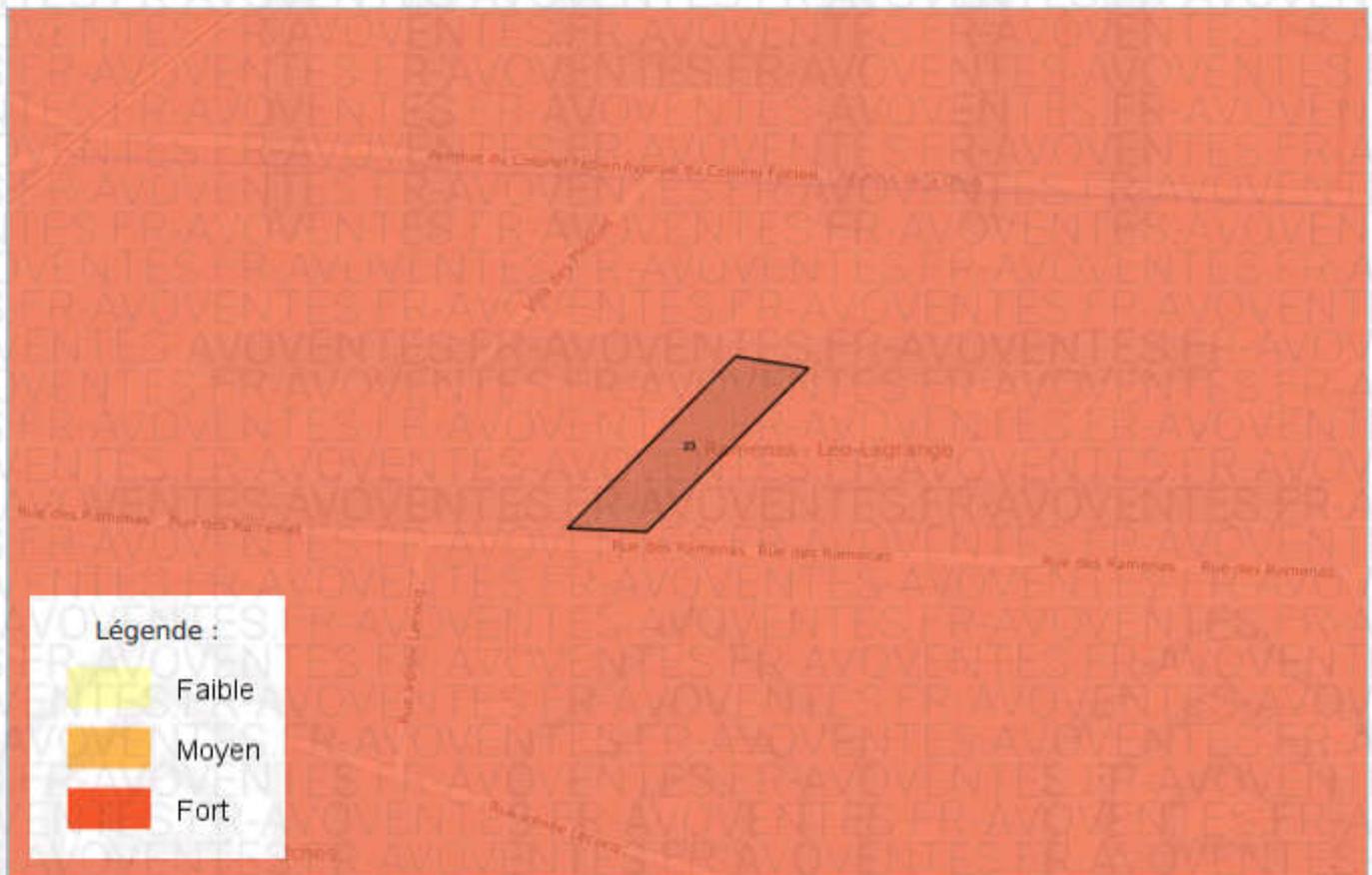
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE)



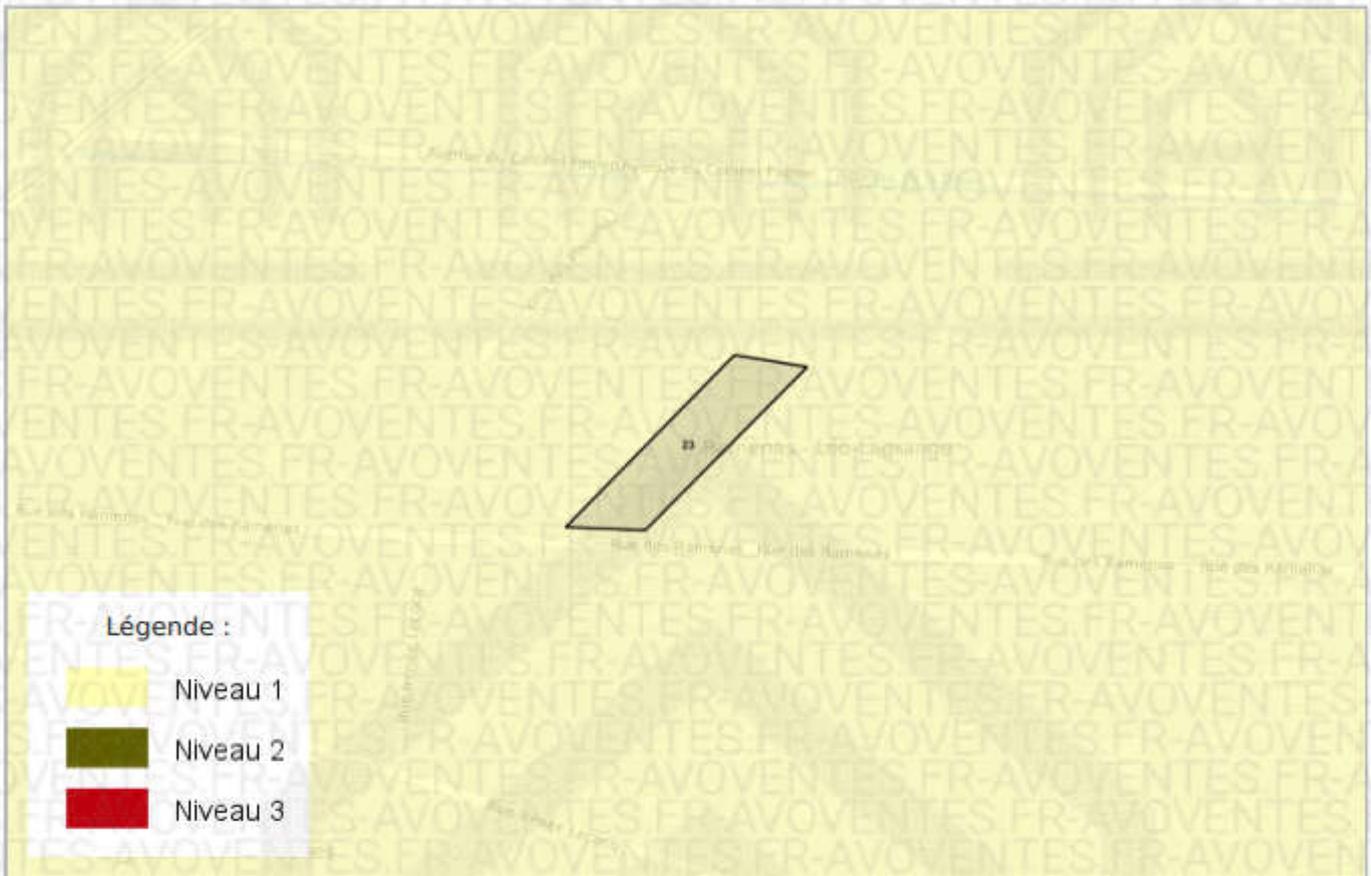
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (MINES)



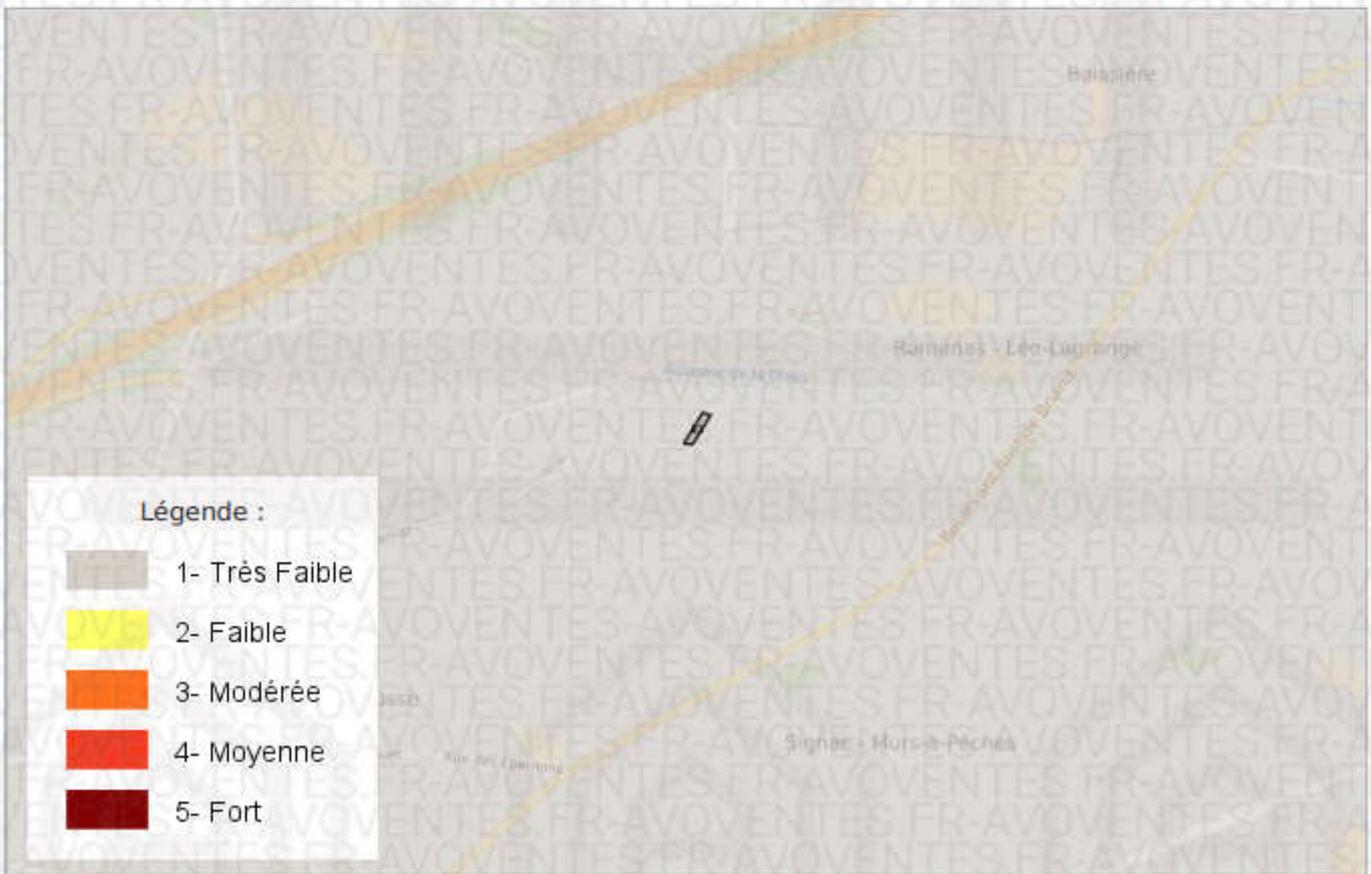
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)



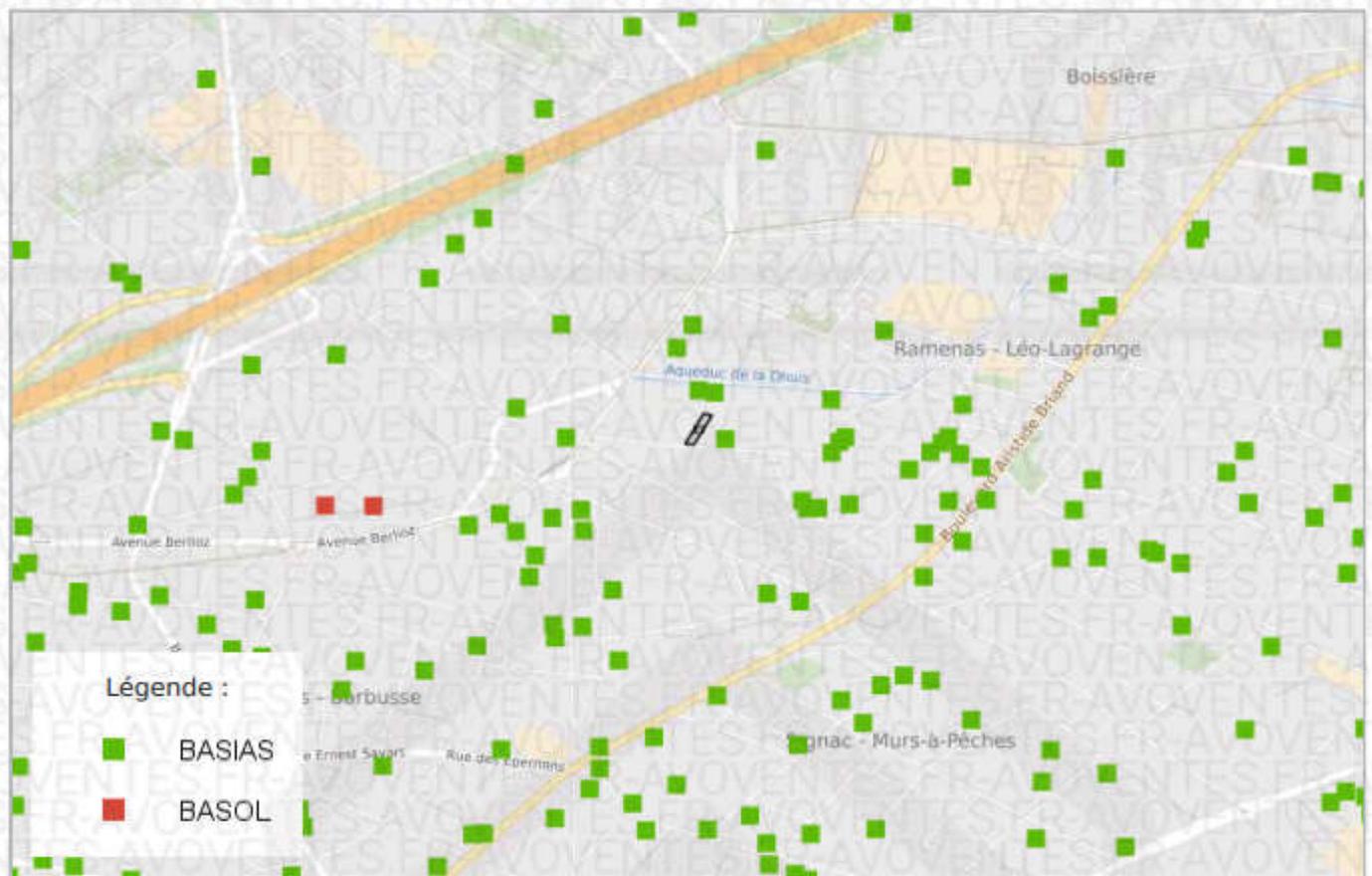
RADON



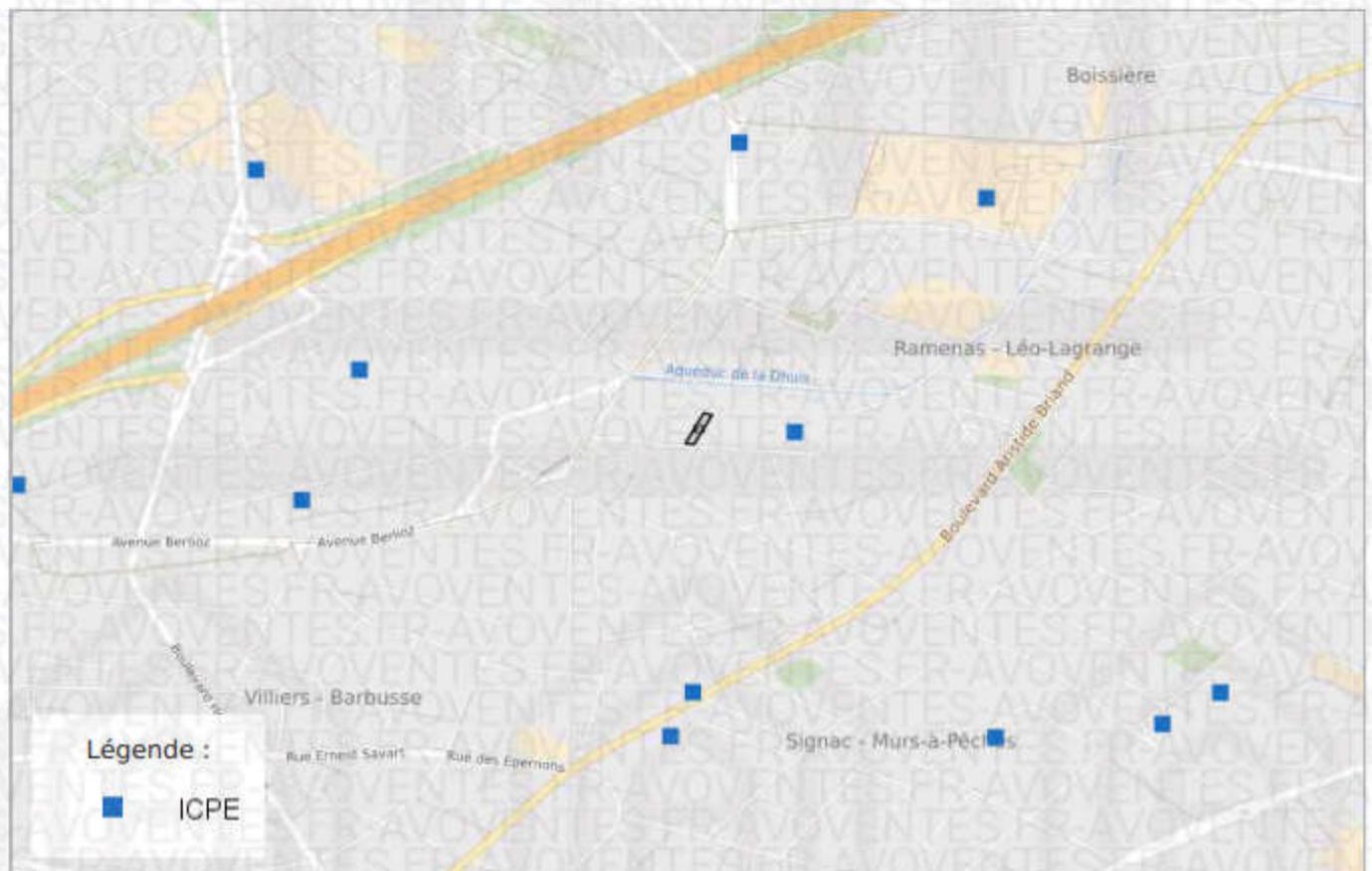
CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



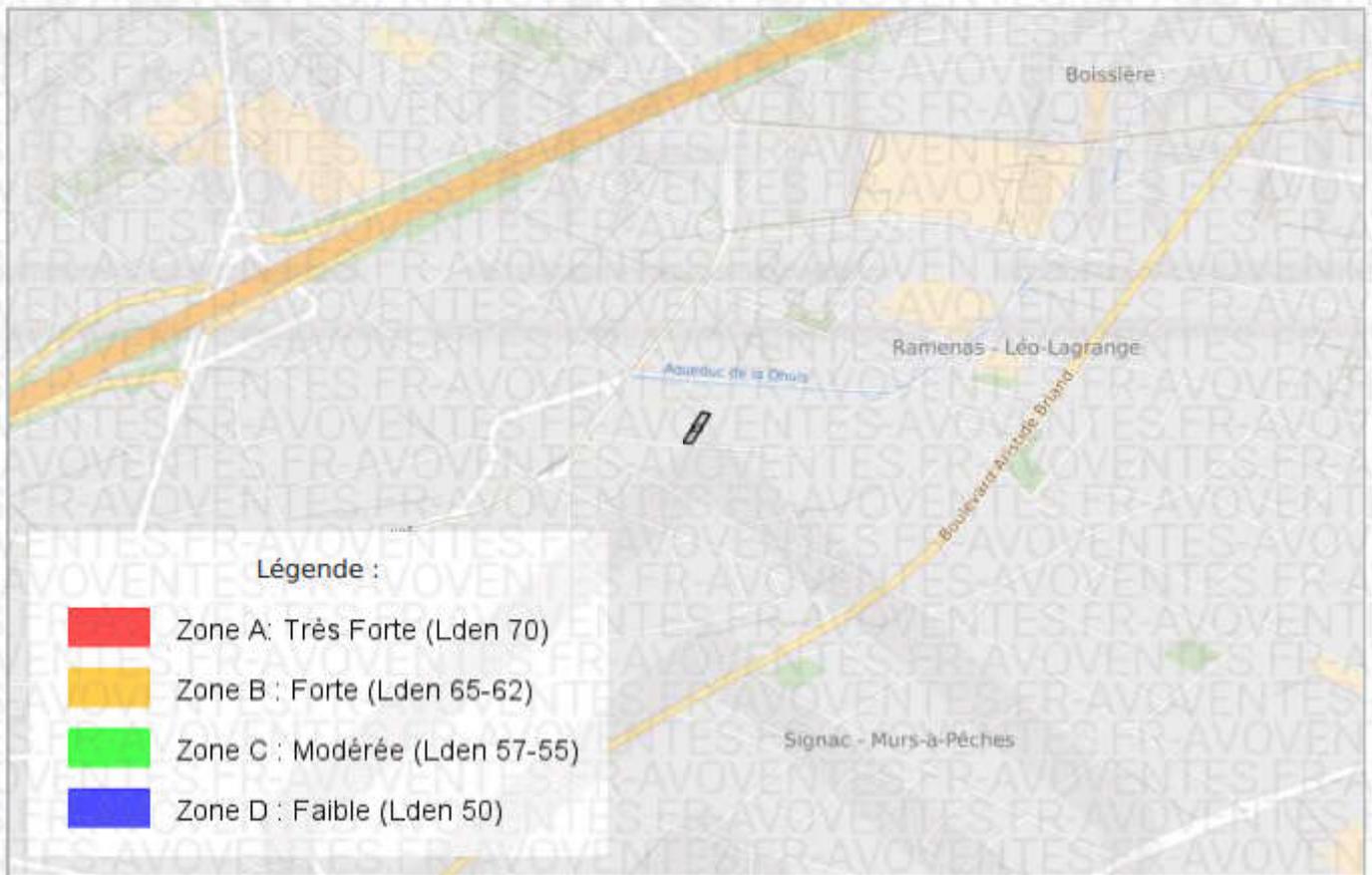
CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL / BASIAS)



CARTOGRAPHIE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)



PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

35 rue RAMENAS MONTREUIL		31 mètres
SSP3894178	MAUGRENIER	
Indéterminé	DECOLLETAGE DES METAUX	
18 avenue COLONEL FABIEN du MONTREUIL		40 mètres
SSP3892779	GARAGE LECOQ	
Indéterminé		
14 avenue COLONEL FABIEN MONTREUIL		42 mètres
SSP3893435	EMAILLAGE et PLASTIQUE (SARL)	
Indéterminé	VERNISSAGE	
205 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		123 mètres
SSP3894086	KOTANA (Sté)	
Indéterminé	TOLERIE - SERRURERIE INDUSTRIELLE DE PRECISION	
126 route MONTREUIL de ROMAINVILLE		142 mètres
SSP3891963	CORNU	
En arrêt		
50 avenue COLONEL FABIEN MONTREUIL		144 mètres
SSP3893441	RIGOTET PAGANETTI (SARL)	
Indéterminé	DECOLLETAGE, MEULAGE, POLISSAGE	
58 rue RAMENAS MONTREUIL		157 mètres
SSP3893442	Sté MONTREUIL TOURISME POIDS LOURDS	
Indéterminé	GARAGE POIDS LOURDS	
62 rue RAMENAS MONTREUIL		158 mètres
SSP3893443	FR- AVOVENTES.FR	
Indéterminé	CARROSSERIE AUTOMOBILE	
218 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		161 mètres
SSP3894091	ARPAN	
Indéterminé	TRAVAIL DU BOIS	
64 rue RAMENAS MONTREUIL		163 mètres
SSP3893444	SOLOPLAST VOSSCHEMIE	
Indéterminé	FABRICATION ET GROS DE PRODUITS CHIQUES	
18 rue TRAVERSIERE MONTREUIL		164 mètres
SSP3894017	PEREL ; FR- AVOVENTES.FR	
Indéterminé	MENUISERIE	
190 rue ROMAINVILLE de MONTREUIL		172 mètres
SSP3892771	PEUGEOT - GARAGE des 3 COMMUNES	
Indéterminé		

16 rue TRAVERSIERE MONTREUIL		177 mètres
SSP3893927	MARCO (Sté)	
Indéterminé	SERRURERIE	
3 Sentier MARECAGES MONTREUIL		187 mètres
SSP3894344	RANCHOUX	
Indéterminé	TRAVAIL DU BOIS	
150 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		198 mètres
SSP3894095	PAPADOPOULOS	
Indéterminé	DEPOT DE FERRAILLES	
185 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		206 mètres
SSP3894089	VARENNE	
Indéterminé	DECOLLETAGE DES METAUX ET ALLIAGES	
36 rue DOCTEUR CALMETTE du ROMAINVILLE		210 mètres
SSP3892939	GARAGE AUTO ; GARAGE CALMETTE	
Indéterminé		
None Impasse MARECAGES MONTREUIL		213 mètres
SSP3893707	TAVERNIER	
Indéterminé	REPARATIONS AUTOMOBILES	
43 rue MIRABEAU ROMAINVILLE		234 mètres
SSP3891968	MARBRENERIE PARISIENNE ; MILHAU (M.)	
En arrêt		
46 avenue BERLIOZ MONTREUIL		253 mètres
SSP3893422	CAVOUILLIES.FR	
Indéterminé	DEPOT DE FERRAILLES	
47 rue FERNAND COMBETTE MONTREUIL		253 mètres
SSP3893672	RENOVATIONS.FR	
Indéterminé	SABLAGE, POLISSAGE, GRENAILLAGE	
5 rue SAULES CLOUETS MONTREUIL		255 mètres
SSP3894019	JAVE	
Indéterminé	DECOLLETAGE DES METAUX	
131 rue CHANTEREINES des MONTREUIL		256 mètres
SSP3891932	CAVOUILLIES.FR	
En arrêt		
59 rue FERNAND COMBETTE MONTREUIL		267 mètres
SSP3893713	RENOVATIONS.FR	
Indéterminé	RECUPERATION, TRAITEMENT DES FERS ET METAUX	
110 rue CHANTEREINES MONTREUIL		269 mètres
SSP3893925	BRL	
Indéterminé	MENUISERIE	

65 rue AQUEDUC MONTREUIL		276 mètres
SSP3893201	AULNETTE ; ESSA	
Indéterminé	TRAVAIL DES METAUX	
54 rue HANOTS MONTREUIL		278 mètres
SSP3893430	ECAM (SA)	
Indéterminé	MECANIQUE GENERALE	
67 rue FERNAND COMBETTE MONTREUIL		283 mètres
SSP3893679	DALAUDIERE (Ets)	
Indéterminé	TOLERIE - CHAUDRONNERIE	
47 rue AQUEDUC de l' MONTREUIL		284 mètres
SSP3891931	C	
En arrêt		
40 avenue BERLIOZ MONTREUIL		296 mètres
SSP3893421	DENTZER	
Indéterminé	GARAGE AUTOMOBILE	
101 rue SAINT-DENIS MONTREUIL		298 mètres
SSP3893450	INDUSTRIE FR	
Indéterminé	DEPOT DE FERRAILLES	
72 rue AQUEDUC MONTREUIL		302 mètres
SSP3893726	RAPI	
Indéterminé	TOLERIE	
98 rue CHANTEREINES MONTREUIL		303 mètres
SSP3893926	Z DIFFUSION (SARL)	
Indéterminé	REPOUSSAGE DES METAUX ; FABRICATION DE MATS METALLIQUES	
54 rue AQUEDUC MONTREUIL		311 mètres
SSP3893439	SAVOENTES FR	
Indéterminé	DEPOT DE FERRAILLES	
97 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		317 mètres
SSP3893448	AUTO SERVICE MONTREUILLOIS	
Indéterminé	CASSE AUTOMOBILE	
113 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		318 mètres
SSP3893449	SAVOENTES FR	
Indéterminé	GARAGE AUTOMOBILE ; DLI	
133 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		332 mètres
SSP3893451	AGATE (Sté) ; GUERUT	
Indéterminé	MECANIQUE, CARROSSERIE, PEINTURE ; TRAVAIL DU BOIS	
98 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		352 mètres
SSP3893428	DOME FRANCE (SA) ; THIBALT	
Indéterminé	DEPOT ET TRIAGE DE CHIFFONS ; DLI ; FABRICATION DE PRODUITS CAPILLAIRES	

120 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		358 mètres
SSP3892713	MATEM GARAGE ; GARAGE CHRISLAIN	
Indéterminé		
88 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		362 mètres
SSP3893447	NOPI FRANCE SA ; MONOPOLE	
Indéterminé	IMPRIMERIE ; DLI ; DECAPAGE DES METAUX	
107 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		363 mètres
SSP3893425	MECATOD (Sté)	
Indéterminé	DECOLLETAGE DES METAUX ET ALLIAGES	
108 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		363 mètres
SSP3893742	BRIMEUR ; BRIMEUR MANTE ; FABRIC DECOR	
Indéterminé	MENUISERIE	
103 rue ROMAINVILLE de MONTREUIL		383 mètres
SSP3891930	CCK (Sté)	
En arrêt		
28 rue HANOTS MONTREUIL		400 mètres
SSP3893979	BERNARD et ISBERT	
Indéterminé	TRAVAIL DU BOIS	
52 rue FRATERNITE de la ROMAINVILLE		407 mètres
SSP3892931	COMPTOIR des MATIERES PLASTIQUES	
Indéterminé		
60 rue FRATERNITE de la ROMAINVILLE		425 mètres
SSP3891969	PELLETIER et Fils et Cie (SARL) ; SADEX	
En arrêt		
40 rue LIBRE Pensee de la ROMAINVILLE		440 mètres
SSP3891970	RAZEL ET FRERES	
En arrêt		
2 rue RUISSEAU MONTREUIL		441 mètres
SSP3891929	CHAMBRUN	
En arrêt		
27 rue LIBRE Pensee ROMAINVILLE		444 mètres
SSP3893630	PELTIER et fils et Cie	
Indéterminé	GARAGE AUTOMOBILE ; DLI	
32 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		456 mètres
SSP3893436	DIMECOM	
Indéterminé	APPLICATION DE VERNIS	
96 rue SAINT-DENIS MONTREUIL		462 mètres
SSP3894090	LE GAILLARD	
Indéterminé	DECOLLETAGE ET PETITE MECANIQUE	

11 rue GRANDES CULTURES MONTREUIL		465 mètres
SSP3893980	AMSTRONG MEUBLES (Sté)	
Indéterminé	FABRICATION DE MEUBLES ; VERNISSAGE ; MENUISERIE	
86 avenue COLONEL FABIEN MONTREUIL		475 mètres
SSP3893454	MONTREUIL CARROSSERIE	
Indéterminé	CARROSSERIE AUTOMOBILE	
26 rue EMILE BEAUFILS MONTREUIL		481 mètres
SSP3893933		
Indéterminé	MENUISERIE	
197 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		481 mètres
SSP3894413	ADAMI ASM	
Indéterminé	RÉCUPERATION, DEMOLITION D'AUTOMOBILES	
9 rue ETIENNE MARCEL ROMAINVILLE		482 mètres
SSP3891972	SILICORE	
En arrêt		
18 rue CAPITAINE GUYNEMER MONTREUIL		486 mètres
SSP3893446	CROMBETTES	
Indéterminé	TOLERIE - CARROSSERIE AUTOMOBILE	
39 rue ERMITAGE MONTREUIL		489 mètres
SSP3893953	LAYRAC	
Indéterminé	DECOUPAGE DES METAUX	
33 rue ERMITAGE de l' MONTREUIL		495 mètres
SSP3891923	PESTI TECHNOMED ; VALERI ou VALERY	
En arrêt		
La liste suivante contient des sites BASIAS qui ne peuvent être localisés avec précision		
SSP3893177 DUMONT	SSP3891939	
51 rue BAGNOLET MONTREUIL	None route stratégique de ROSNY A NOISY MONTREUIL	
SSP3891955 CAMPEMENT UNIVERSEL	SSP3893194 BATTISTOLO	
26 rue VINCENNES de MONTREUIL	4 rue MALASSIS MONTREUIL	
SSP3891947 X	SSP3891942 BONNEFOY & WINDER ; TOTIN FRERES	
122 rue LAGNY de MONTREUIL	50 rue REPUBLIQUE de la MONTREUIL	
SSP3891951 X	SSP3891961 (MM.)	
40 rue SERGENT BOBILLOT du MONTREUIL	16 rue COLBERT MONTREUIL	
SSP3891950 X	SSP3894084 (M.)	
10 rue SERGENT BOBILLOT du MONTREUIL	None rue SERGENT BOBILLOT MONTREUIL	
SSP3893986 Sté INDUSTRIELLE de BOUTONS	SSP3891943 X	
19 rue FRISEES MONTREUIL	31 route FONTENAY de MONTREUIL	
SSP3894087 (M.)	SSP3894083 FESSON ; GAUBERT	
None rue ROULETTES MONTREUIL	None rue SERGENT GODEFROY MONTREUIL	
SSP3894092 FAURE (Ets)	SSP3891952 X	
6 Impasse ROSIERS MONTREUIL	75 rue MICHELET MONTREUIL	
SSP3893202	SSP3893981 MELIN	
19 rue DOCTEUR COLMER MONTREUIL	297 boulevard BOISSIERE MONTREUIL	
SSP3891949 Sté FRANÇAISE de FABRICATION de BEBES-JOUETS	SSP3893988 SOFRAMBAL	
None rue REVOLUTION de la MONTREUIL	None rue HOCHÉ MONTREUIL	

SSP3894257 AFFAMI (Ets) 25 rue NOUVELLE FRANCE MONTREUIL	SSP3891960 X None Chemin RUFFINS des MONTREUIL
SSP3891954 X 74 rue ETIENNE MARCEL MONTREUIL	SSP3891944 X 89 rue VERRERIE de la MONTREUIL
SSP3891940 ROSETTE 206 rue PARIS de MONTREUIL	SSP3893983 X (chaudronnerie) None rue FONTAINE-des-SOUCIS MONTREUIL
SSP3891948 X 58 rue REPUBLIQUE de la MONTREUIL	SSP3893193 POUPLAIN None rue MARE MONTREUIL
SSP3891962 MUBY ou NUBY 22 Ruelle MOINES aux MONTREUIL	SSP3891945 MULLER 104 rue ROMAINVILLE MONTREUIL
SSP3893736 HAREL 107 rue AQUEDUC MONTREUIL	SSP3891946 X 85 rue PARIS de MONTREUIL
SSP3891953 X 7 rue PRE du MONTREUIL	SSP3893984 VOLTARC None rue FRANCISCO FERRER MONTREUIL
SSP3893990 BOUE None rue JEAN LOLIVE MONTREUIL	SSP3893676 SOMAGRA (Sté) 43 rue JEAN JACQUES ROUSSEAU MONTREUIL
SSP3891958 POUPEES RAYNAL 32 boulevard BELFORT de MONTREUIL	SSP3894258 DUCHANGE (Ets) 24 rue NOU/ELLE FRANCE MONTREUIL
SSP3893982 CHAUDEMANCHE (Sté) 12 Cité DELAUNAY MONTREUIL	SSP3893992 LONGATTE 16 rue LECLAIRE MONTREUIL
SSP3893985 Le SAVOIE (SARL) None rue FRANÇOIS DEBERGUE MONTREUIL	SSP3894080 FEVENAS 42 rue TIR MONTREUIL
SSP3891956 X 44 rue SORINS des MONTREUIL	SSP3891941 Sté FRANÇAISE de FABRICATION de BEBES- JOUETS ; Sté des POUPEES JUMEAU 18 rue RASPAIL MONTREUIL
SSP3891957 (M.) 38 bis rue MESSIERS des MONTREUIL	SSP3893987 (M.) None rue GASTON LAURIAU MONTREUIL

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

		365 mètres
SSP001126201	<i>L'ancien site industriel est localisé en zone pavillonnaire et occupait une surface d'environ 3500 m2 sur les parcelles suivantes : 181 182 183 185 224 225 227 228 229 230. Les parcelles 223 226 231 232 233 234 241 242 243 244 et 404 , ont été acquises dans le cadre du projet d'aménagement. Les travaux de réhabilitation ont concerné des parcelles de l'ancien site Wipelec ainsi que des nouvellement acquises.</i>	
WIPELEC (ex CERES TECHNOLOGIE)		

LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RUE DES RAMENAS - 53-55 93100 MONTREUIL		103 mètres
SARL ENTREPRISE GUIMARAES	Travaux de construction spécialisés https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100025052	
Rue de la Libre Pensée 93230 Romainville		408 mètres
CAPOCCI / COTEG - Chantier T1	Travaux de construction spécialisés https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006523296	
27 Bd Aristide Briand 93100 Montreuil		448 mètres
CENTRAL PRESSING	Autres services personnels https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100007415	
21 RUE DES OSERAIES 93230 Romainville		466 mètres
WIPELEC	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506432	
5 ROUTE DE MONTREUIL 93230 Romainville		490 mètres
LORA-GAZ	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404792	



Préfecture : Seine-Saint-Denis
Commune : MONTREUIL

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

23 Rue des Ramenas
93100 MONTREUIL

Sinistres Indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation	
Inondations et/ou Coulées de Boue	23/07/1988	23/07/1988	19/10/1988	03/11/1988	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/05/1997	31/12/1997	06/07/2001	18/07/2001	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	07/07/2001	07/07/2001	06/08/2001	11/08/2001	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/10/2018	31/12/2018	16/07/2019	09/08/2019	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/07/2020	30/09/2020	20/04/2021	07/05/2021	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/1992	01/06/1992	16/10/1992	17/10/1992	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/1991	31/05/1993	06/12/1993	28/12/1993	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Effondrement et/ou Affaissement	07/07/1993	07/07/1993	03/05/1995	07/05/1995	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/06/1993	31/12/1994	26/12/1995	07/01/1996	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/1995	30/04/1997	02/02/1998	18/02/1998	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Mouvement de Terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/06/1989	31/12/1990	04/12/1991	27/12/1991	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/2006	31/03/2006	11/06/2008	14/06/2008	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	26/06/1990	27/06/1990	07/12/1990	19/12/1990	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/1983	26/06/1983	05/10/1983	08/10/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Etabli le :

Nom et visa du vendeur

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr



ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° -LOT-
104/MONTREUIL/2024/4958 relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 23 Rue des Ramenas 93100 MONTREUIL.

Je soussigné, @AVOVENTES.FR, technicien diagnostiqueur pour la société **Ariane Environnement** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	@AVOVENTES.FR	DEKRA Certification	DTI2094	23/07/2029 (Date d'obtention : 24/07/2022)
DPE		DEKRA Certification	DTI2094	12/12/2029 (Date d'obtention : 13/12/2022)
Gaz		DEKRA Certification	DTI2094	12/11/2029 (Date d'obtention : 13/11/2022)
Electricité		DEKRA Certification	DTI2094	27/10/2030 (Date d'obtention : 27/10/2023)
Plomb		DEKRA Certification	DTI2094	13/11/2029 (Date d'obtention : 14/11/2022)
Termites		DEKRA Certification	DTI2094	12/12/2029 (Date d'obtention : 13/12/2022)
Audit Energetique		DEKRA Certification	AE2094	28/02/2025 (Date d'obtention : 01/01/2024)

- Avoir souscrit à une assurance (J882805304 valable jusqu'au 01/01/2025) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **VILLEMOMBLE**, le **12/08/2024**

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »



SARL ARIANE ENVIRONNEMENT
16 AV DE FREDY
93250 VILLEMOMBLE FR

AGENT

2 ALLEE DE COUBRON
93390 CLICHY SOUS BOIS

Tél : 0143021395

Fax : 01 43 01 84 46

Email : AGENCE.CLICHYSB@AXA.FR

Portefeuille : 0093016144

Vos références :

Contrat n° 10882805304

Client n° 3962959404

AXA France IARD, atteste que :

**SARL ARIANE ENVIRONNEMENT
16 AV DE FREDY
93250 VILLEMOMBLE**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10882805304 ayant pris effet le 01/04/2023 garantissant l'activité suivante :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS :

- Assainissement autonome - collectif
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic Accessibilité
- Diagnostic Technique Global (article L.731-1 du code de la construction et de l'habitation)
- Diagnostic amiante avant travaux/ démolition
- Diagnostic amiante avant vente
- Diagnostic de performance énergétique
- DRIP- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb
- Diagnostic gaz
- Diagnostic légionellose
- Loi boutin
- Diagnostic monoxyde de carbone
- Diagnostic radon
- Diagnostic sécurité piscine
- Diagnostic sécurité piscine
- Diagnostic technique SRU
- Diagnostic termites
- Dossier technique amiante
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité
- Etat des lieux
- Etat des risque et pollutions
- Etat parasitaire
- Evaluation valeur vénale et locative

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunitaire n° FR 14 722 057 460

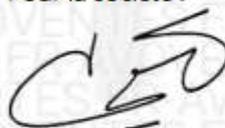
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

- Exposition au plomb (CREP)
- Loi Carrez
- Millièmes
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité
- Recherche de métaux lourds
- Recherche de plomb avant travaux/ Démolition
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostic acoustique
- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux
- Diagnostic humidité
- Vérification des équipements et installations incendie
- Infiltrométrie
- Thermographie infrarouge
- Attestation de prise en compte de la réglementation thermique
- Vérification de la conformité du logement aux normes de décence
- Audit énergétique à destination uniquement des monopropriétés (maisons individuelles ou d'un immeuble collectif à usage d'habitation détenu par un unique propriétaire)

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2024** au **01/01/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à CLICHY SOUS BOIS le 11 janvier 2024
Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunitaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
<p>Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus</p> <p>(autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)</p> <p>Dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dommages corporels • Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus • Dommages immatériels non consécutifs • Dommages aux biens confiés 	<p>9 000 000 € par année d'assurance</p> <p>9 000 000 € par année d'assurance</p> <p>1 200 000 € par année d'assurance</p> <p>150 000 € par année d'assurance</p> <p>150 000 € par sinistre</p>
<p>Autres garanties :</p>	
<p>Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance</p>	<p>500 000 € par année d'assurance dont 300 000 € par sinistre</p>
<p>Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) :</p> <p>Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :</p> <p>Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale</p>	<p>1.000.000 € par année d'assurance</p> <p>100.000 € par année d'assurance</p>

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunitaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

CERTIFICAT

D E C O M P E T E N C E S

Diagnosticqueur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

est titulaire du certificat de compétences N°DTI2094 pour :

Constat de risque d'exposition au plomb du 14/11/2022 au 13/11/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante sans mention du 24/07/2022 au 23/07/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante avec mention du 24/07/2022 au 23/07/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine) du 13/12/2022 au 12/12/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic de performance énergétique du 13/12/2022 au 12/12/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments du 13/12/2022 au 12/12/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Etat de l'installation intérieure de gaz du 13/11/2022 au 12/11/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Etat de l'installation intérieure d'électricité du 28/10/2023 au 27/10/2030

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

Directeur Général Le Plessis-Robinson, le 30/10/2023



Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

Prorogation de la durée de validité de l'attestation relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, établie pour un diagnostiqueur immobilier DPE* , délivrée par DEKRA Certification

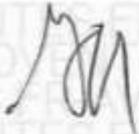
Cette prorogation de la durée de validité de l'attestation, ainsi que l'attestation doivent être :
- présentés au propriétaire ou à son mandataire lors de la visite du logement
- et annexés à cet audit énergétique.

Le titulaire de l'attestation relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, délivrée par DEKRA Certification**, a obtenu la prorogation de sa durée de validité jusqu'au 28/02/2025, après une évaluation favorable, par DEKRA Certification, d'au moins deux audits énergétiques, prévus à l'article L.126-28-1 susmentionné. Ces audits énergétiques ont été réalisés depuis la prise d'effet de cette attestation.

Numéro de l'attestation prorogée : AE2094

Date de prise d'effet de la prorogation de la durée de validité de l'attestation : 01/01/2024

Date de fin de validité de l'attestation : 28/02/2025



Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 09/01/2024

*professionnel mentionné à l'article R. 271-1 du code de la construction et de l'habitation certifié pour réaliser un diagnostic de performance énergétique
**organisme certificateur accrédité par le COFRAC certification de personnes n°4-0081 portée disponible sur www.cofrac.fr
***Important : conformément à la réglementation, la présente attestation n'est pas constitutive d'une certification de compétences ; en conséquence, d'une part, elle est utilisable durant toute sa période de validité sous réserve du maintien de la certification pour réaliser un diagnostic de performance énergétique prévue à l'article R. 271-1 du code de la construction et de l'habitation et, d'autre part, l'organisme certificateur n'est pas habilité à traiter les réclamations relatives à la réalisation d'un audit énergétique



Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : /MONTREUIL/2024/4968
Date du repérage : 12/08/2024



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ...**Seine-Saint-Denis**

Adresse :**23 Rue des Ramenas**

Commune :**93100 MONTREUIL**

Section cadastrale N, Parcelle(s) n° 23

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

**Bat. B; Etage 2; Porte Gauche, Lot
numéro 106, cave lot N° 121, Park lot
N° 103,204,205,206**

Périmètre de repérage :

Ensemble des parties privatives

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : ...

Objet de la mission :

Etat relatif à la présence de termites

Métrage (Loi Carrez)

Etat des Risques et Pollutions

Diagnostic de Performance Energétique



Résumé de l'expertise n° /MONTREUIL/2024/4968

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : **23 Rue des Ramenas**

Commune : **93100 MONTREUIL**

Section cadastrale N, Parcelle(s) n° 23

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Bat. B; Etage 2; Porte Gauche, Lot numéro 106, cave lot N° 121, Park lot N° 103,204,205,206

Périmètre de repérage : ... **Ensemble des parties privatives**

	Prestations	Conclusion
	Etat Termite/Parasitaire	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.
	Etat des Risques et Pollutions	Voir ERP
	DPE	 Estimation des coûts annuels : entre 730 € et 1 040 € par an Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023
	Mesurage	Superficie Loi Carrez totale : 60,42 m ² Superficie habitable totale : 60,42 m ²



Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : /2024/4968
Date du repérage : 12/08/2024
Heure d'arrivée : 09 h 00
Durée du repérage : 01 h 00

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments <i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département : Seine-Saint-Denis Adresse : 23 Rue des Ramenas Commune : 93100 MONTREUIL Section cadastrale N, Parcelle(s) n° 23 Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Bat. B; Etage 2; Porte Gauche, Lot numéro 106, cave lot N° 121, Park lot N° 103,204,205,206	Désignation du propriétaire <i>Désignation du client :</i> Nom et prénom :
Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) Nom et prénom : DUBOIS & ASSOCIES Adresse : 16, rue de Picardie 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	Repérage Périmètre de repérage : Ensemble des parties privatives
Désignation de l'opérateur de diagnostic Nom et prénom : Raison sociale et nom de l'entreprise : Ariane Environnement Adresse : 16 Avenue de Fredy 93250 VILLEMOMBLE Numéro SIRET : 45290020200022 Désignation de la compagnie d'assurance : ... AXA Numéro de police et date de validité : 10882805304 - 01/01/2025	
Superficie privative en m² du ou des lot(s) Surface loi Carrez totale : 60,42 m² (soixante mètres carrés quarante-deux)	

Résultat du repérage

Date du repérage : **12/08/2024**
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : **Néant**

Liste des pièces non visitées :
**Balcon (Tous les volets roulants Hors Service),
Cave Lot 121 (Non localisée),
Parking Lot 103 (Non localisé),
Parking Lot 204 (Non localisé),
Parking Lot 205 (Non localisé),
Parking Lot 206 (Non localisé)**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Me Fontaine

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Entrée/Séjour/Cuisine	24.31	24.33	
Dégt	5.94	5.94	
SdB/WC	7.48	7.48	
Chambre 1	11.19	11.19	
Chambre 2	11.48	11.48	
Balcon	0	9.94	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

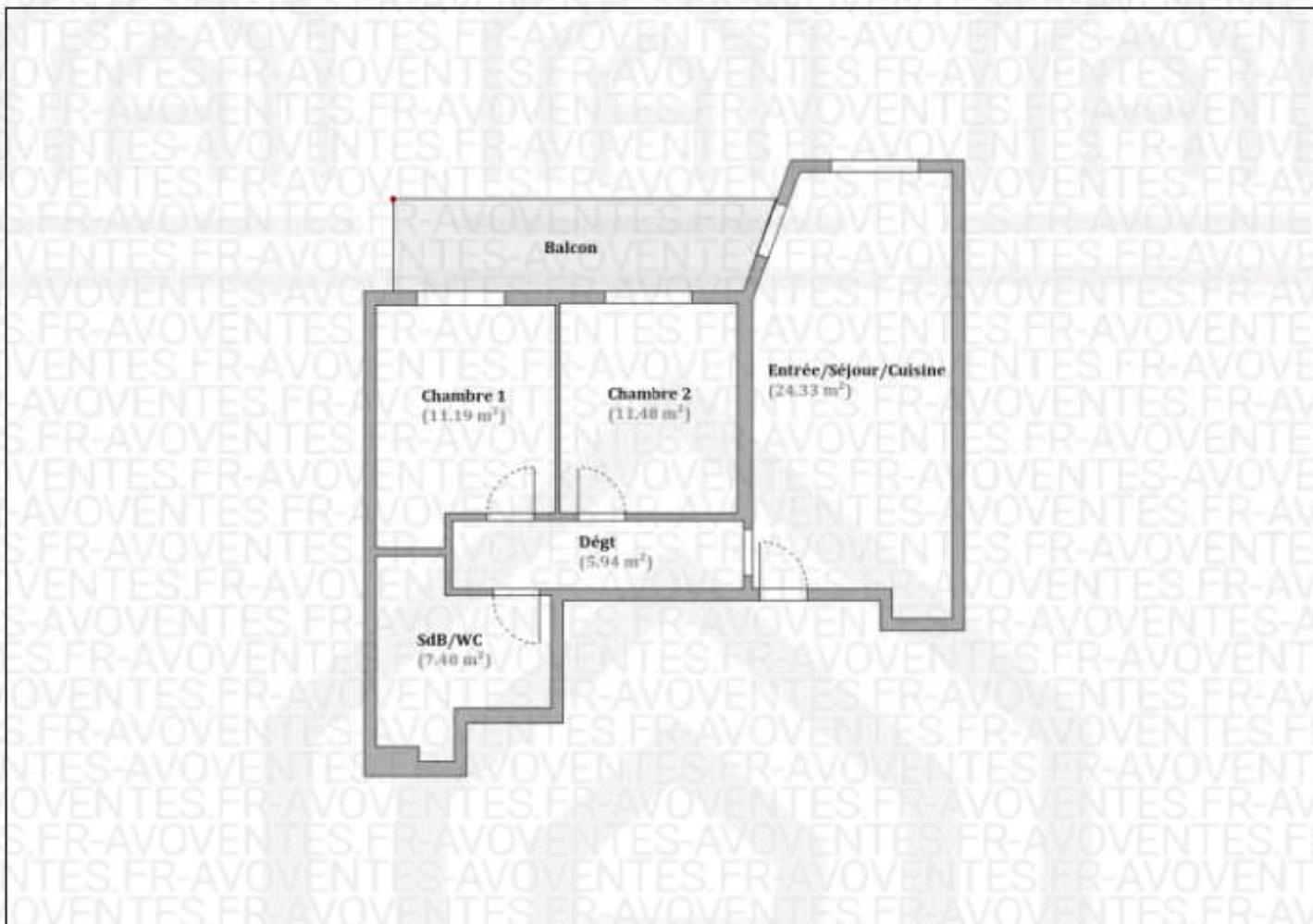
**Surface loi Carrez totale : 60,42 m² (soixante mètres carrés quarante-deux)
Surface au sol totale : 70,36 m² (soixante-dix mètres carrés trente-six)**

Fait à **VILLEMOMBLE**, le **12/08/2024**

Par :

Ariane Environnement
SARL CPEP
16 avenue de Fredy, 93250 Villemombre
ariane.environnement@hotmail.fr
RCS BOBIGNY 452 900 202
CODE NAF 7712BB

Aucun document n'a été mis en annexe





Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : ONTREUIL/2024/4968
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-201 - Février 2016
Date du repérage : 12/08/2024
Heure d'arrivée : 09 h 00
Temps passé sur site : 01 h 00

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département :..... **Seine-Saint-Denis**

Adresse :..... **23 Rue des Ramenas**

Commune :..... **93100 MONTREUIL**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

..... **Bat. B; Etage 2; Porte Gauche, Lot numéro 106, cave lot N° 121, Park lot N° 103,204,205,206**

Section cadastrale N, Parcelle(s) n° 23

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

Présence de traitements antérieurs contre les termites

Présence de termites dans le bâtiment

Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 131-3 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 01/11/2006

Documents fournis:

..... **Néant**

Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :

..... **Habitation (partie privative d'immeuble)**

..... **Ensemble des parties privatives**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 131-5 du CCH :

..... **Le bien est situé dans une zone soumise à un arrêté préfectoral:**

93100 MONTREUIL (Information au 27/07/2024) Niveau d'infestation faible Arrêté préfectoral

Liste des arrêtés 02-oct-05 - Arrêté préfectoral - 05-4897

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom :.....

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Autre**

Nom et prénom :..... **DUBOIS & ASSOCIES**

Adresse :..... **16, rue de Picardie
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE**

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom :.....

Adresse :..... **16 Avenue de Fredy
93250 VILLEMOMBLE**

Numéro SIRET :..... **45290020200022**

Désignation de la compagnie d'assurance : ... **AXA**

Numéro de police et date de validité : **10882805304 - 01/01/2025**

Certification de compétence **DTI2094** délivrée par : **DEKRA Certification, le 13/12/2022**

D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

**Entrée/Séjour/Cuisine,
Dégt,**

**SdB/WC,
Chambre 1,
Chambre 2**

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
Entrée/Séjour/Cuisine	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D, E, F, G - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - C - PVC	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet 2 - C - Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre - D - PVC	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet 1 - D - Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte entrée - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Dégt	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 1 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
SdB/WC	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D, E, F, G, H, I, J - plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Chambre 1	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D, E, F - plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - E - pvc	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet - E - Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Chambre 2	Sol - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - C - pvc	Absence d'indices d'infestation de termites
	Volet - C - Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermes flavicolis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricoles**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels réglementaires :

L 131-3 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de mэрule sont identifiés, un arrêté préfectoral, consultable en préfecture, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones de présence d'un risque de mэрule.

Article L126-24 du CCH : En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti situé dans une zone délimitée en application du premier alinéa de l'article L. 131-3, un état relatif à la présence de termites est produit dans les conditions et selon les modalités prévues aux articles L. 271-4 à L. 271-6.

Article L 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

F. - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Balcon (Tous les volets roulants Hors Service),

Cave Lot 121 (Non localisée),

Parking Lot 103 (Non localisé),

Parking Lot 204 (Non localisé),

Parking Lot 205 (Non localisé),

Parking Lot 206 (Non localisé)

G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Balcon	Toutes	Tous les volets roulants Hors Service
Cave Lot 121	Toutes	Non localisée
Parking Lot 103	Toutes	Non localisé
Parking Lot 204	Toutes	Non localisé
Parking Lot 205	Toutes	Non localisé
Parking Lot 206	Toutes	Non localisé

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

Etat relatif à la présence de termites n°

/MONTREUIL/2024/4968



H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Néant	-	-

Note 1 : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L131-3, L126-6, L126-24 et R. 126-42, D126-43, L 271-4 à 6 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

- Examen visuel des parties visibles et accessibles.
- Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.
- Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
- Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
- À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Me Fontaine

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Néant

J. - VISA et mentions :

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.126-4 et L.126-5 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

*Nota 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **DEKRA Certification Immeuble la Boursidière - Porte I - Rue de La Boursidière 92350 LE PLESSIS-ROBINSON** (détail sur www.info-certif.fr)*

Visite effectuée le **12/08/2024**.

Fait à **VILLEMOMBLE**, le **12/08/2024**

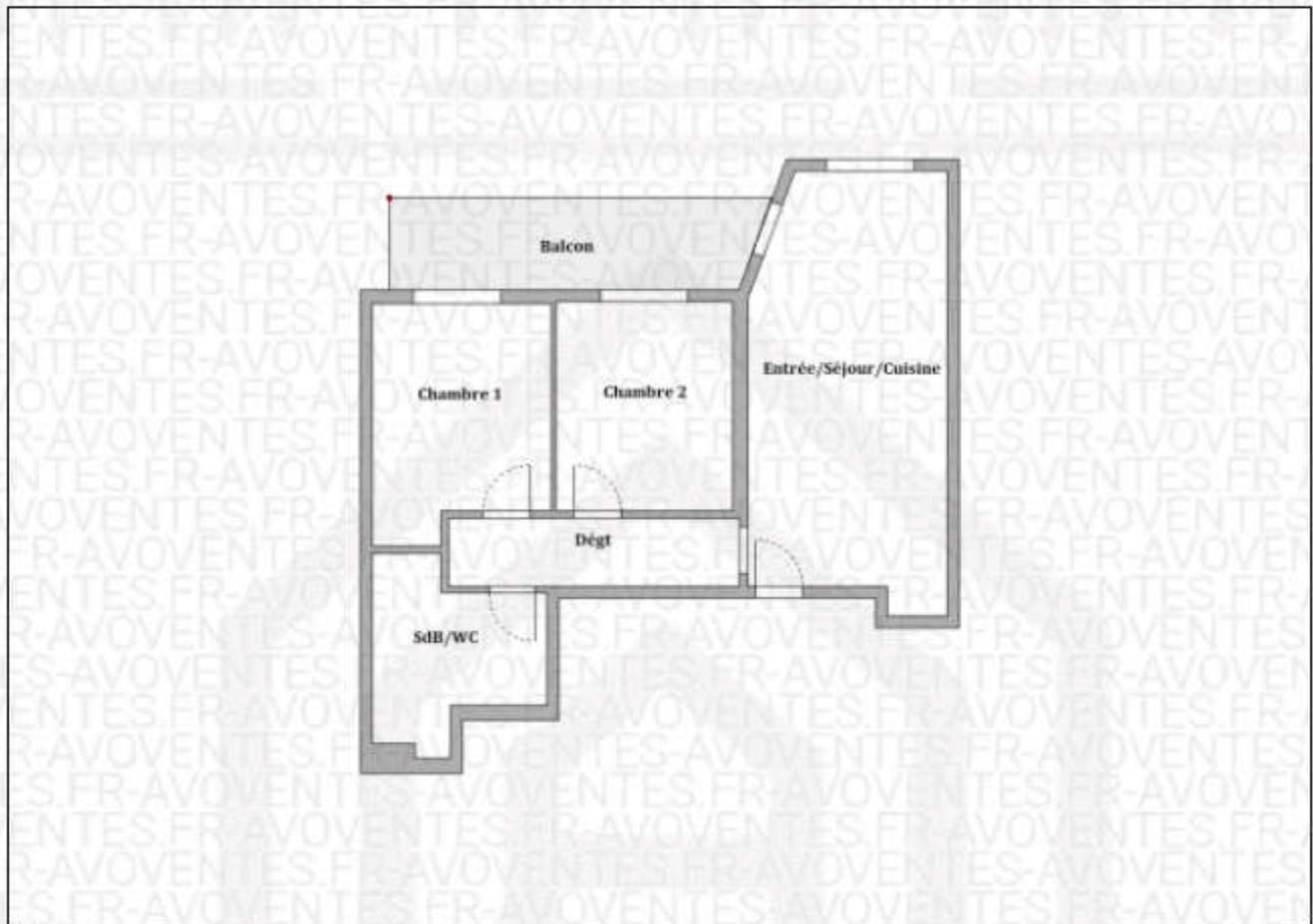
Par :

Ariane Environnement
SASC CPE
16 avenue de Fredy, 92350, Villemomble
ariane.environnement@hotmail.fr
RCS BOBIGNY 452 900 202
CODE NAFF1208

Cachet de l'entreprise

Ariane Environnement
SASC CPE
16 avenue de Fredy, 92350, Villemomble
ariane.environnement@hotmail.fr
RCS BOBIGNY 452 900 202
CODE NAFF1208

Annexe – Croquis de repérage



Annexe – Ordre de mission / Assurance / Attestation sur l'honneur

Aucun document n'a été mis en annexe

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : non défini
Etabli le : 12/08/2024
Valable jusqu'au : 11/08/2034

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>.

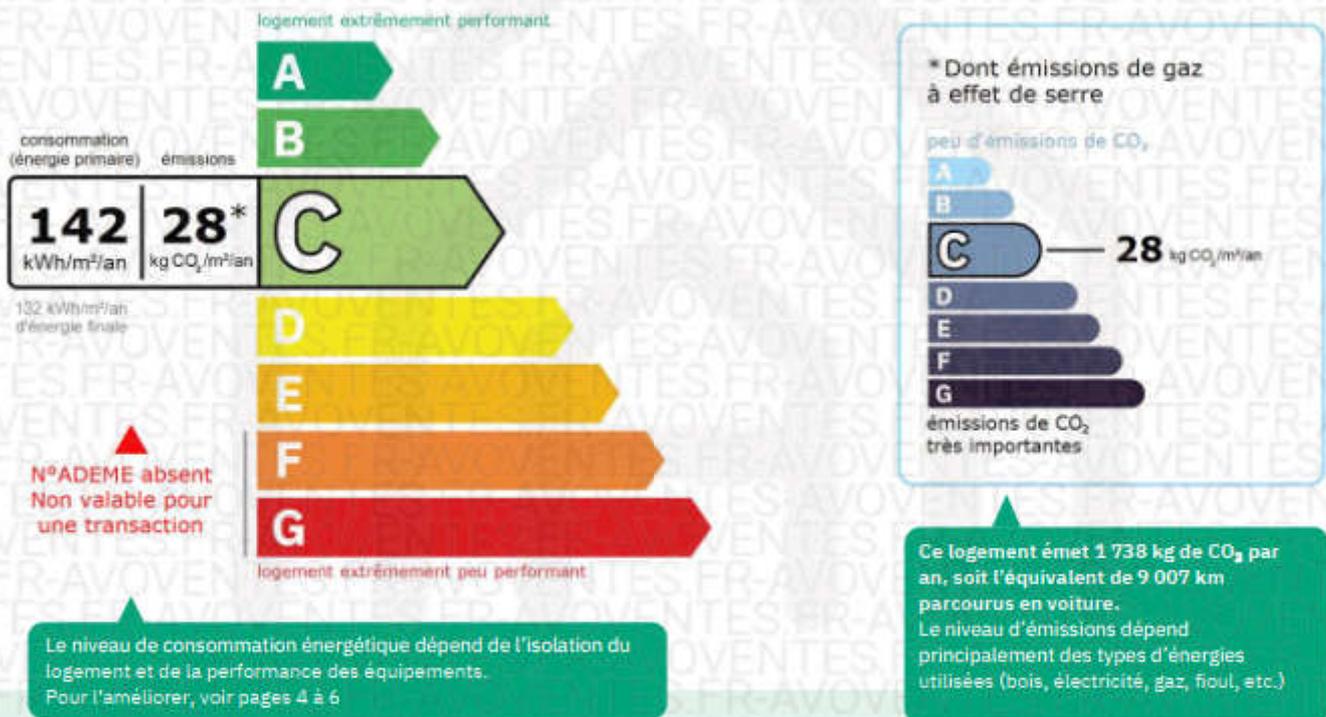


Adresse : **23 Rue des Ramenas**
93100 MONTREUIL
Bat. B; Etage 2; Porte Gauche, 106, cave lot N° 121, Park lot N° 103,204,205,206

Type de bien : **Appartement**
Année de construction : **2013 - 2021**
Surface de référence : **60.42 m²**

Propriétaire : **XXXXXXXXXX**

Performance énergétique et climatique



Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **730 €** et **1 040 €** par an

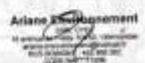
Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

Informations diagnostiqueur

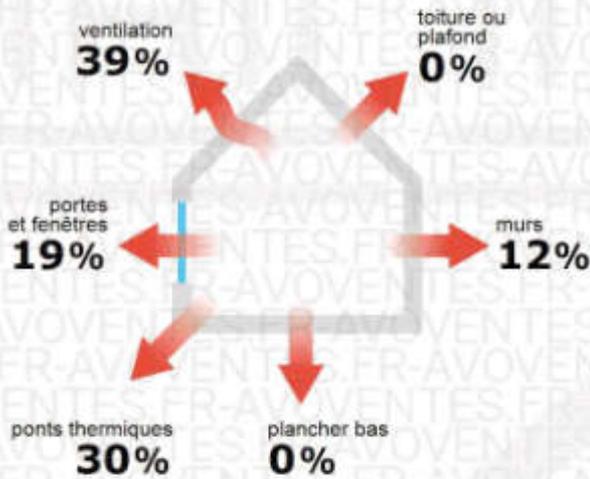
Ariane Environnement
16 Avenue de Fredy
93250 VILLEMOMBLE
tel : 01.43.81.33.52

Diagnostiqueur : **XXXXXXXXXX**
Email : **ariane.environnement@hotmail.fr**
N° de certification : **DTI2094**
Organisme de certification : **DEKRA Certification**



A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contact» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ariane.fr/>).

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable après 2012

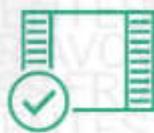
Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



fenêtres équipées de volets extérieurs

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	 Gaz Naturel	2 589 (2 589 é.f.)	entre 210 € et 290 €	 28 %
 eau chaude	 Gaz Naturel	4 928 (4 928 é.f.)	entre 400 € et 560 €	 55 %
 refroidissement				0 %
 éclairage	 Electrique	263 (114 é.f.)	entre 30 € et 50 €	 4 %
 auxiliaires	 Electrique	859 (373 é.f.)	entre 90 € et 140 €	 13 %
énergie totale pour les usages recensés :		8 639 kWh (8 005 kWh é.f.)	entre 730 € et 1 040 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 104ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

**Température recommandée en hiver → 19°C**

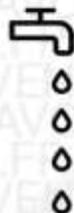
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -24% sur votre facture **soit -81€ par an**

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.

**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C****Astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

**Consommation recommandée → 104ℓ/jour d'eau chaude à 40°C**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

43ℓ consommés en moins par jour, c'est -27% sur votre facture **soit -180€ par an**

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	Isolation
 Murs	Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation extérieure (réalisée entre 2013 et 2021) donnant sur l'extérieur / Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur un local chauffé / Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm donnant sur un local non chauffé non accessible / Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur	très bonne
 Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	Sans objet
 Toiture/plafond	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	Sans objet
 Portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium Porte(s) bois opaque pleine	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Chaudière collective gaz à condensation installée à partir de 2016 régulée. Emetteur(s): radiateur bitube avec robinet thermostatique
 Eau chaude sanitaire	Combiné au système de chauffage
 Climatisation	Néant
 Ventilation	VMC SF Auto réglable après 2012
 Pilotage	Sans système d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ② avant le pack ①). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

Montant estimé : 400 à 600€

Lot	Description	Performance recommandée
 Chauffage	Mettre à jour le système d'intermittence / régulation (programmateur, robinets thermostatique, isolation réseau)	
 Eau chaude sanitaire	Système actualisé en même temps que le chauffage ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : 15900 à 23800€

Lot	Description	Performance recommandée
 Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	SCOP = 4
 Eau chaude sanitaire	Système actualisé en même temps que le chauffage Mettre en place un système Solaire ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	COP = 4

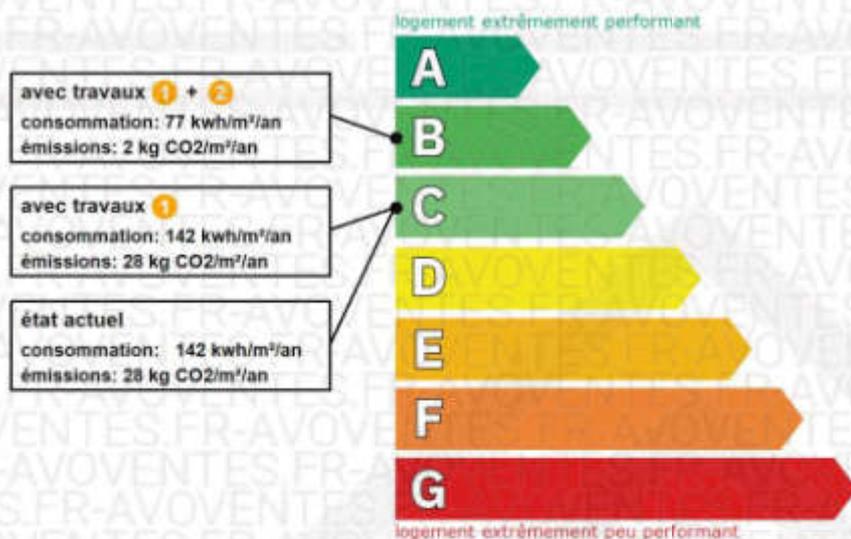
Commentaires :

Numéro ADEME non enregistré.

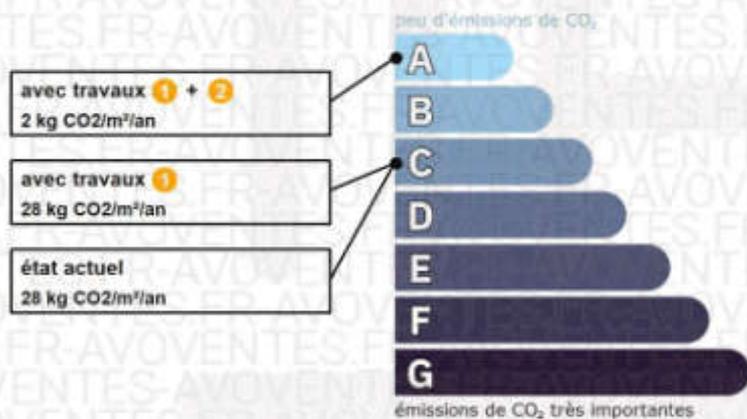
DPE en attente des informations de chauffage demandées

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

<https://france-renov.gouv.fr/aides>



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

DEKRA Certification - Immeuble la Boursidière - Porte I - Rue de La Boursidière 92350 LE PLESSIS-ROBINSON (détail sur www.info-certif.fr)

Référence du logiciel valide : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **MONTREUIL/2024/4968**

Photographies des travaux

Date de visite du bien : **12/08/2024**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **Section cadastrale N, Parcelle(s) n° 23**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	 Observé / mesuré	93 Seine Saint Denis
Altitude	 Donnée en ligne	112 m
Type de bien	 Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	 Estimé	2013 - 2021
Surface de référence du logement	 Observé / mesuré	60.42 m²
Surface de référence de l'immeuble	 Observé / mesuré	533 m²
Nombre de niveaux du logement	 Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / mesuré	2.5 m

Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1 Sud, Ouest	 Surface du mur	13,4 m²
	 Type de local adjacent	l'extérieur
	 Matériau mur	Mur en blocs de béton creux
	 Epaisseur mur	≤ 20 cm
	 Isolation	oui
	 Année isolation	Document fourni
Mur 2 Sud	 Surface du mur	3,84 m²
	 Type de local adjacent	l'extérieur
	 Matériau mur	Mur en blocs de béton creux
	 Epaisseur mur	≤ 20 cm
	 Isolation	oui

Mur 3 Nord, Ouest	Année isolation	 Document fourni	2013 - 2021
	Surface du mur	 Observé / mesuré	15,48 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
Mur 4 Nord, Ouest	Surface du mur	 Observé / mesuré	3,75 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	oui
Mur 5 Nord, Est	Année isolation	 Document fourni	2013 - 2021
	Surface du mur	 Observé / mesuré	2,55 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local non chauffé non accessible
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	inconnue
Mur 6 Sud, Est	Année de construction/rénovation	 Document fourni	2013 - 2021
	Surface du mur	 Observé / mesuré	0,93 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Etat isolation des parois Aiu	 Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	 Observé / mesuré	0 m²
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
Mur 7 Nord, Est	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
	Surface du mur	 Observé / mesuré	11,68 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Etat isolation des parois Aiu	 Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	 Observé / mesuré	0 m²
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé
Mur 8 Nord, Ouest	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
	Surface du mur	 Observé / mesuré	4,88 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Etat isolation des parois Aiu	 Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	 Observé / mesuré	0 m²
Mur 9 Nord, Est	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
	Surface du mur	 Observé / mesuré	7,84 m²
Mur 10 Nord, Ouest	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
	Surface du mur	 Observé / mesuré	1,75 m²

Mur 11 Sud, Est	Surface du mur	 Observé / mesuré	19 m²	
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	l'extérieur	
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux	
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm	
	Isolation	 Observé / mesuré	oui	
	Année isolation	 Document fourni	2013 - 2021	
Plancher	Surface de plancher bas	 Observé / mesuré	60,42 m²	
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local chauffé	
	Type de pb	 Observé / mesuré	Dalle béton	
Plafond	Isolation: oui / non / inconnue	 Observé / mesuré	non	
	Surface de plancher haut	 Observé / mesuré	60,42 m²	
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local chauffé	
Fenêtre Sud	Type de ph	 Observé / mesuré	Dalle béton	
	Isolation	 Observé / mesuré	non	
	Surface de baies	 Observé / mesuré	2.1 m²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest	
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Sud	
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage	
	Épaisseur lame air	 Observé / mesuré	16 mm	
	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	oui	
	Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Air	
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium	
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
	Porte-fenêtre 1 Sud	Surface de baies	 Observé / mesuré	6.45 m²
		Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest
		Orientation des baies	 Observé / mesuré	Sud
Inclinaison vitrage		 Observé / mesuré	vertical	
Type ouverture		 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes	
Type menuiserie		 Observé / mesuré	PVC	
Type de vitrage		 Observé / mesuré	double vitrage	
Épaisseur lame air		 Observé / mesuré	16 mm	
Présence couche peu émissive		 Observé / mesuré	oui	
Gaz de remplissage		 Observé / mesuré	Air	
Positionnement de la menuiserie		 Observé / mesuré	au nu intérieur	
Largeur du dormant menuiserie		 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Type volets		 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium	
Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche		
Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain		
Porte-fenêtre 2 Sud	Surface de baies	 Observé / mesuré	2.04 m²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 2 Sud	
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Sud	
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes	
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	PVC	
Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage		

	Épaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte	Surface de porte	🔍 Observé / mesuré	1.9 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 7 Nord, Est
	Type de local adjacent	🔍 Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Nature de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	🔍 Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Porte-fenêtre 1 Sud
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITE
	Pont Thermique 1	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré
Largeur du dormant menuiserie Lp		🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Position menuiseries		🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 2	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Fenêtre Sud
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITE
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	5.8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Pont Thermique 3	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Porte-fenêtre 2 Sud
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITE
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	5.2 m
Pont Thermique 4	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Plafond
Pont Thermique 5	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	8.8 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Plancher
Pont Thermique 6	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	8.8 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Plafond
Pont Thermique 7	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	2.4 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Plancher
Pont Thermique 8	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	1.5 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 4 Nord, Ouest / Plafond
Pont Thermique 9	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	1.5 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 4 Nord, Ouest / Plancher
Pont Thermique 10	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 5 Nord, Est / Plafond

Pont Thermique 11	Longueur du PT	 Observé / mesuré	1 m
	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 5 Nord, Est / Plancher
	Type isolation	 Observé / mesuré	inconnue / non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	1 m
Pont Thermique 12	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 11 Sud, Est / Plafond
	Type isolation	 Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	7.6 m
Pont Thermique 13	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 11 Sud, Est / Plancher
	Type isolation	 Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	7.6 m

Systèmes

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	 Observé / mesuré VMC SF Auto réglable après 2012
	Année installation	 Valeur par défaut 2013 - 2021
	Energie utilisée	 Observé / mesuré Electrique
	Façades exposées	 Observé / mesuré plusieurs
Chauffage	Logement Traversant	 Observé / mesuré non
	Type d'installation de chauffage	 Observé / mesuré Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	 Observé / mesuré 60,42 m²
	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré 4
	Type générateur	 Observé / mesuré Gaz Naturel - Chaudière gaz à condensation installée à partir de 2016
	Année installation générateur	 Observé / mesuré 2016
	Energie utilisée	 Observé / mesuré Gaz Naturel
	Cper (présence d'une ventouse)	 Observé / mesuré oui
	Présence d'une veilleuse	 Observé / mesuré non
	Chaudière murale	 Observé / mesuré non
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement	 Observé / mesuré oui
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	 Observé / mesuré non
	Type émetteur	 Observé / mesuré Radiateur bitube avec robinet thermostatique
	Température de distribution	 Observé / mesuré supérieur à 65°C
	Année installation émetteur	 Observé / mesuré 2016
	Type de chauffage	 Observé / mesuré central
	Equipement d'intermittence	 Observé / mesuré Sans système d'intermittence
Présence comptage	 Observé / mesuré 0	
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré 4
	Type générateur	 Observé / mesuré Gaz Naturel - Chaudière gaz à condensation installée à partir de 2016
	Année installation générateur	 Observé / mesuré 2016
	Energie utilisée	 Observé / mesuré Gaz Naturel
	Type production ECS	 Observé / mesuré Chauffage et ECS
	Présence d'une veilleuse	 Observé / mesuré non
	Chaudière murale	 Observé / mesuré non
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement	 Observé / mesuré oui
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	 Observé / mesuré non
	Type de distribution	 Observé / mesuré Réseau collectif non isolé, majorité des logements avec pièces alimentées contiguës
	Bouclage pour ECS	 Observé / mesuré oui
	Type de production	 Observé / mesuré instantanée

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique. 5 juillet 2024, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Informations société : Ariane Environnement 16 Avenue de Fredy 93250 VILLEMOMBLE

Tél. : 01.43.81.33.52 - N°SIREN : 452900202 - Compagnie d'assurance : AXA n° 10882805304

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données.

Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

23 RUE DES RAMENAS 93100 MONTREUIL

Adresse: 23 Rue des Ramenas 93100 MONTREUIL
Coordonnées GPS: 48.873444, 2.448657
Cadastre: N 23

Commune: MONTREUIL
Code Insee: 93048

Reference d'édition: 2826753
Date d'édition: 12/08/2024

Vendeur:

Acquéreur:



PEB : NON

Radon : NIVEAU 1

105 BASIAS, 1 BASOL, 5 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention		
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit		
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 1		
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1		
Informatif Sols Argileux	OUI	Niveau de risque : Fort Une étude géotechnique est obligatoire sur cette parcelle en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)		
PPR Naturels Mouvement de terrain	OUI	Mouvement de terrain Département	Prescrit	22/07/2001
		Mouvement de terrain Tassements différentiels Département	Prescrit	22/07/2001
		Mouvement de terrain •	Approuvé	21/04/2011
		Mouvement de terrain Tassements différentiels •	Approuvé	21/04/2011
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers		
PPR Technologiques	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques		

*Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr article R.125-25

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/> **NGPTG**

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

ÉTAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°	2020-DRIEE-IF/139	du	11/08/2020	Mis à jour le	
Adresse de l'immeuble	23 Rue des Ramenas	Code postal ou Insee	93100	Commune	MONTREUIL
Références cadastrales :	N 23				

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N

prescrit	anticipé	approuvé	X	Oui	X	Non
				date		21/04/2011

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation	crue torrentielle	remontée de nappe	avalanches
cyclone	mouvements de terrain X	sécheresse géotechnique	feux de forêt
séisme	volcan	autres	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui	X	Non
-----	---	-----

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui		Non
-----	--	-----

Situation de l'immeuble au regard du risque érosion

> Le terrain est situé en secteur du recul du trait de cote (érosion)

Oui		Non	X
-----	--	-----	---

Si oui, exposition à l'horizon des:

30 ans	100 ans
--------	---------

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

prescrit	anticipé	approuvé		Oui		Non	X
				date			

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain	autres
-----------------------	--------

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui		Non
-----	--	-----

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui		Non
-----	--	-----

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé

Oui		Non	X
-----	--	-----	---

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique	effet thermique	effet de surpression
---------------	-----------------	----------------------

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé

Oui		Non	X
-----	--	-----	---

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui		Non
-----	--	-----

L'immeuble est situé en zone de prescription

Oui		Non
-----	--	-----

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui		Non
-----	--	-----

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

Oui		Non
-----	--	-----

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1	X	zone 2		zone 3		zone 4		zone 5
très faible		faible		modérée		moyenne		forte

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui		Non	X
-----	--	-----	---

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3

Oui		Non	X
-----	--	-----	---

Situation de l'immeuble au regard d'un plan d'exposition au bruit (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB:

Oui		Non	X
-----	--	-----	---

Si oui, les nuisances sonores s'élèvent aux niveau:

zone D	zone C	zone B	zone A
faible	modérée	forte	très forte

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente

Oui		Non
-----	--	-----

vendeur

date / lieu

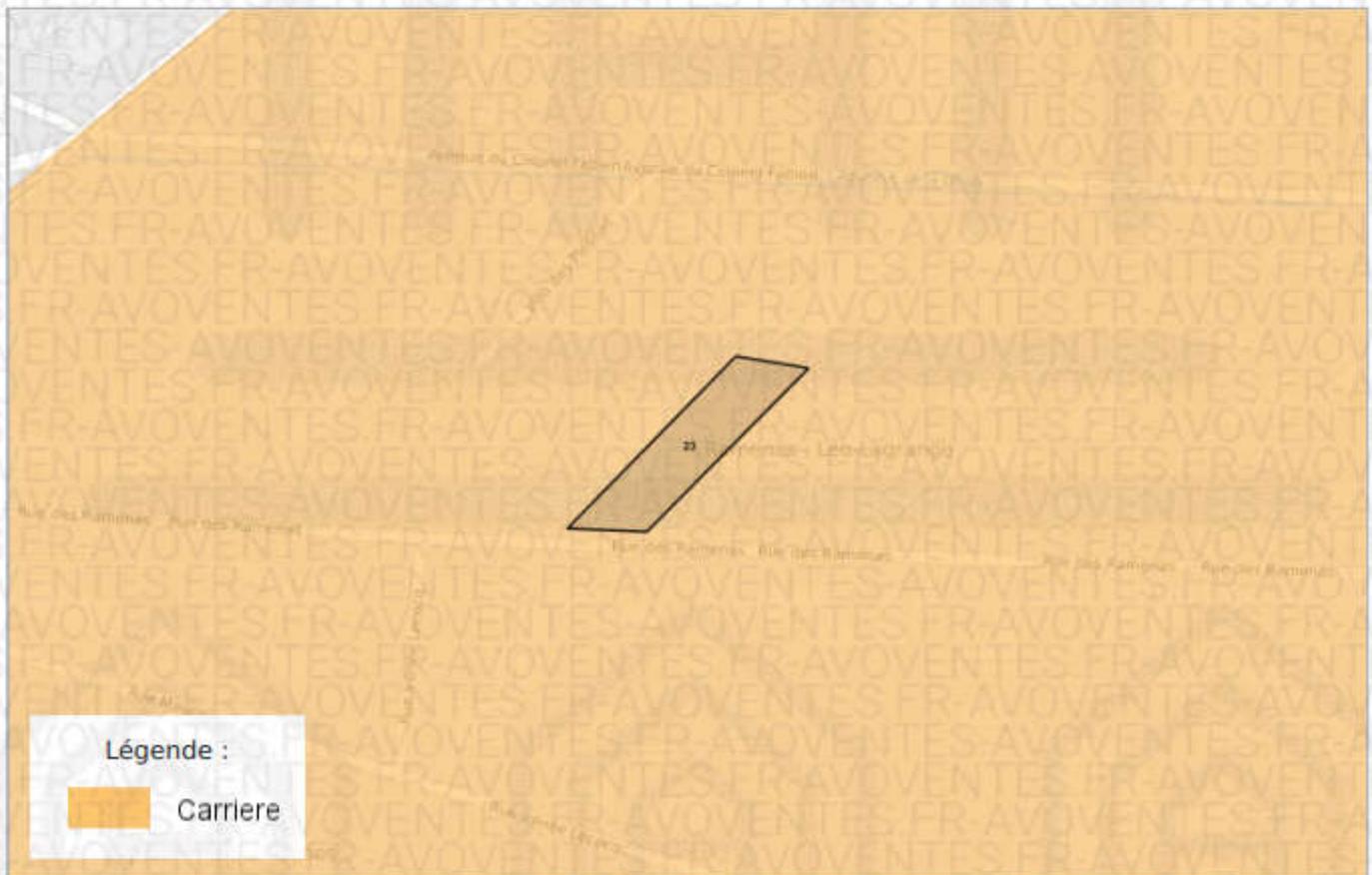
acquéreur

12/08/2024 / MONTREUIL

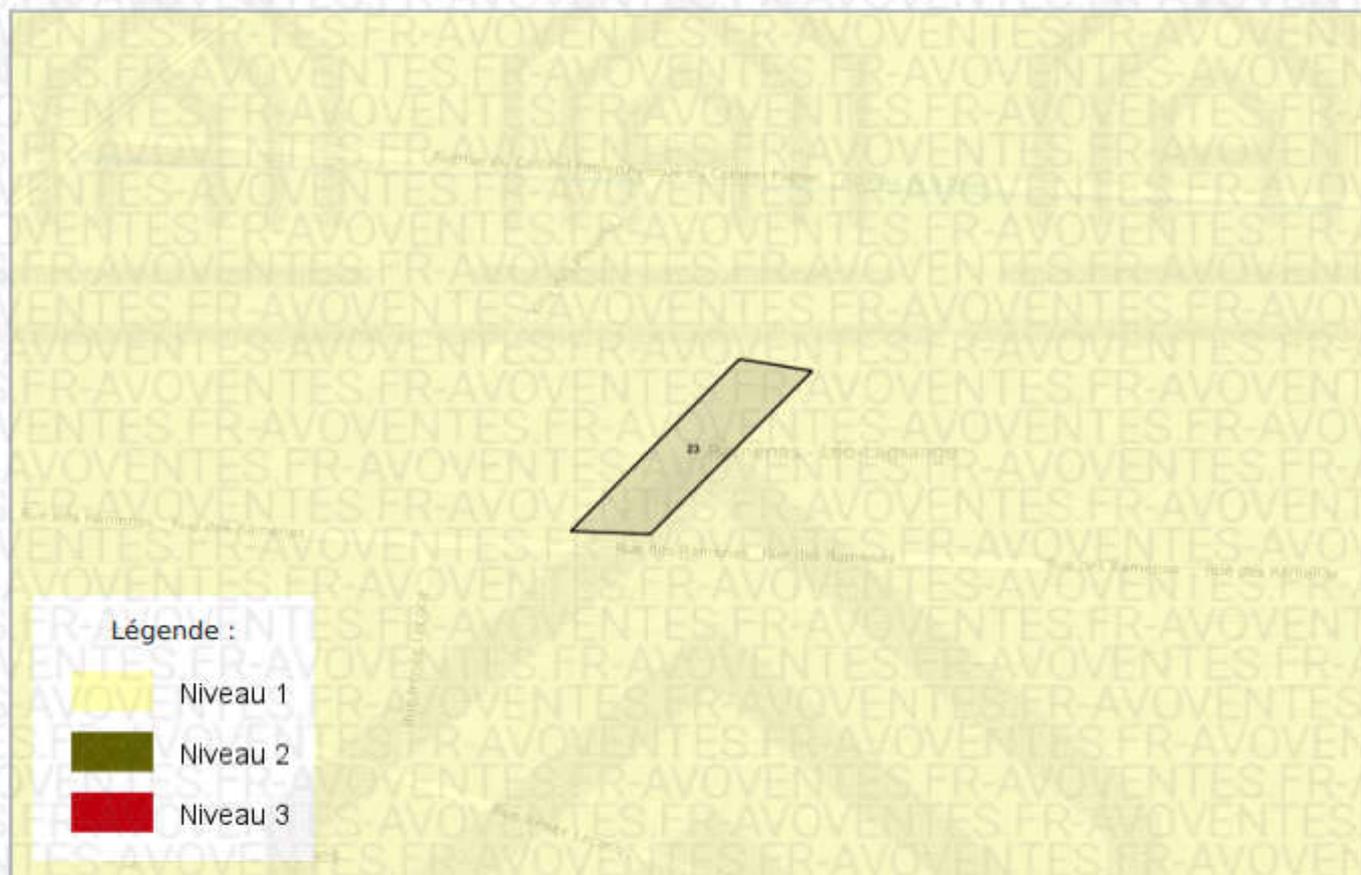
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS



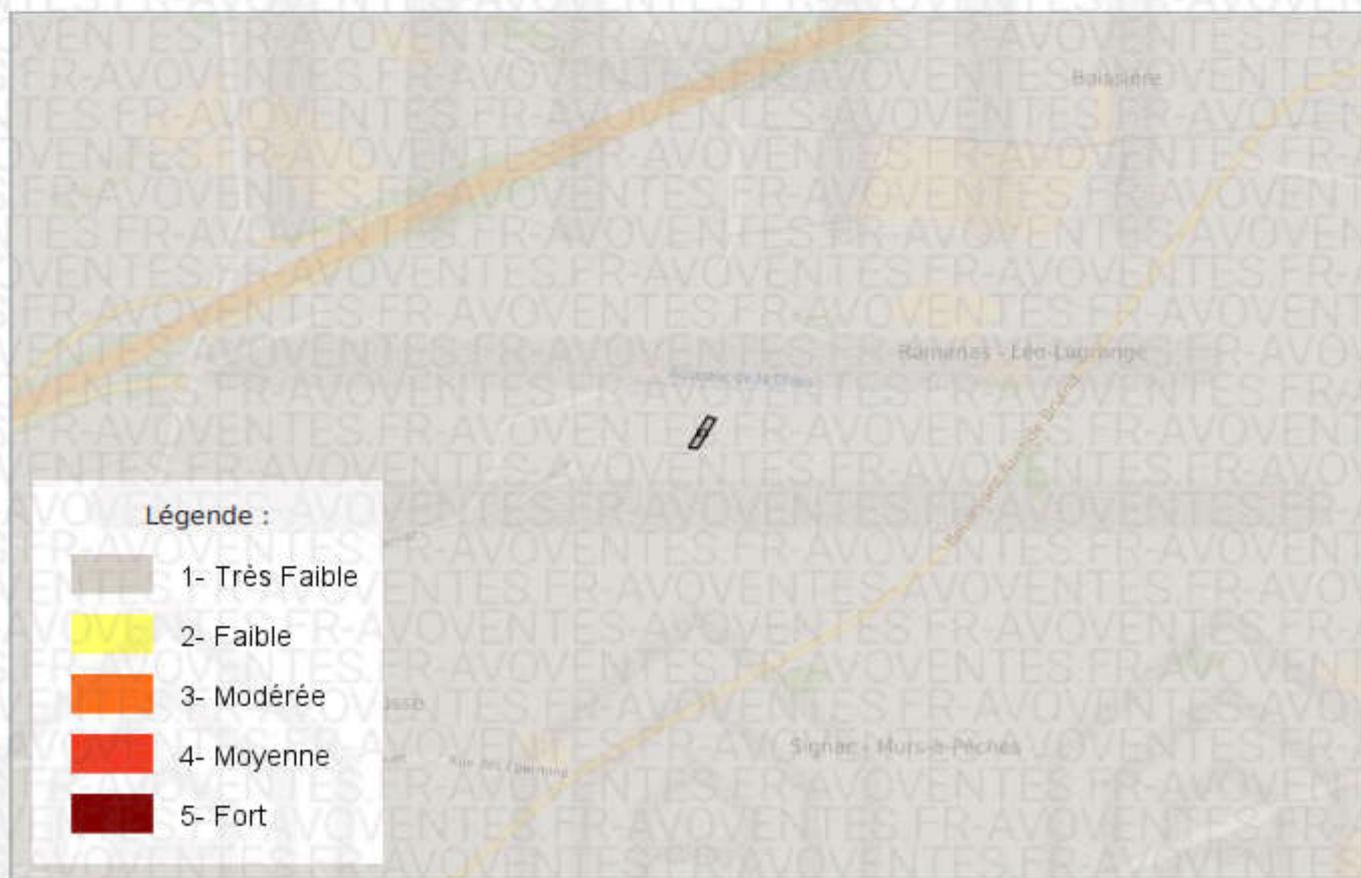
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE)



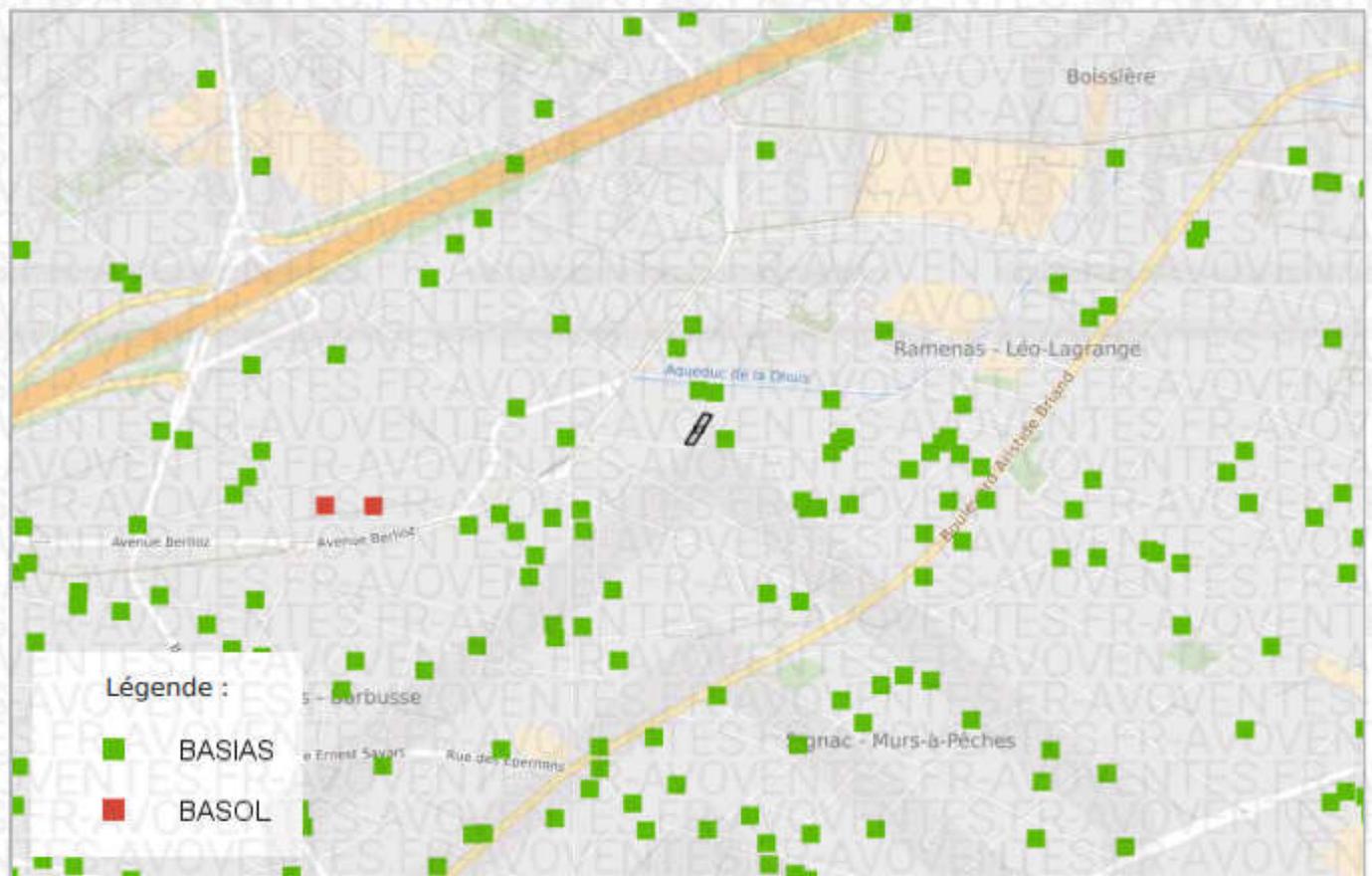
RADON



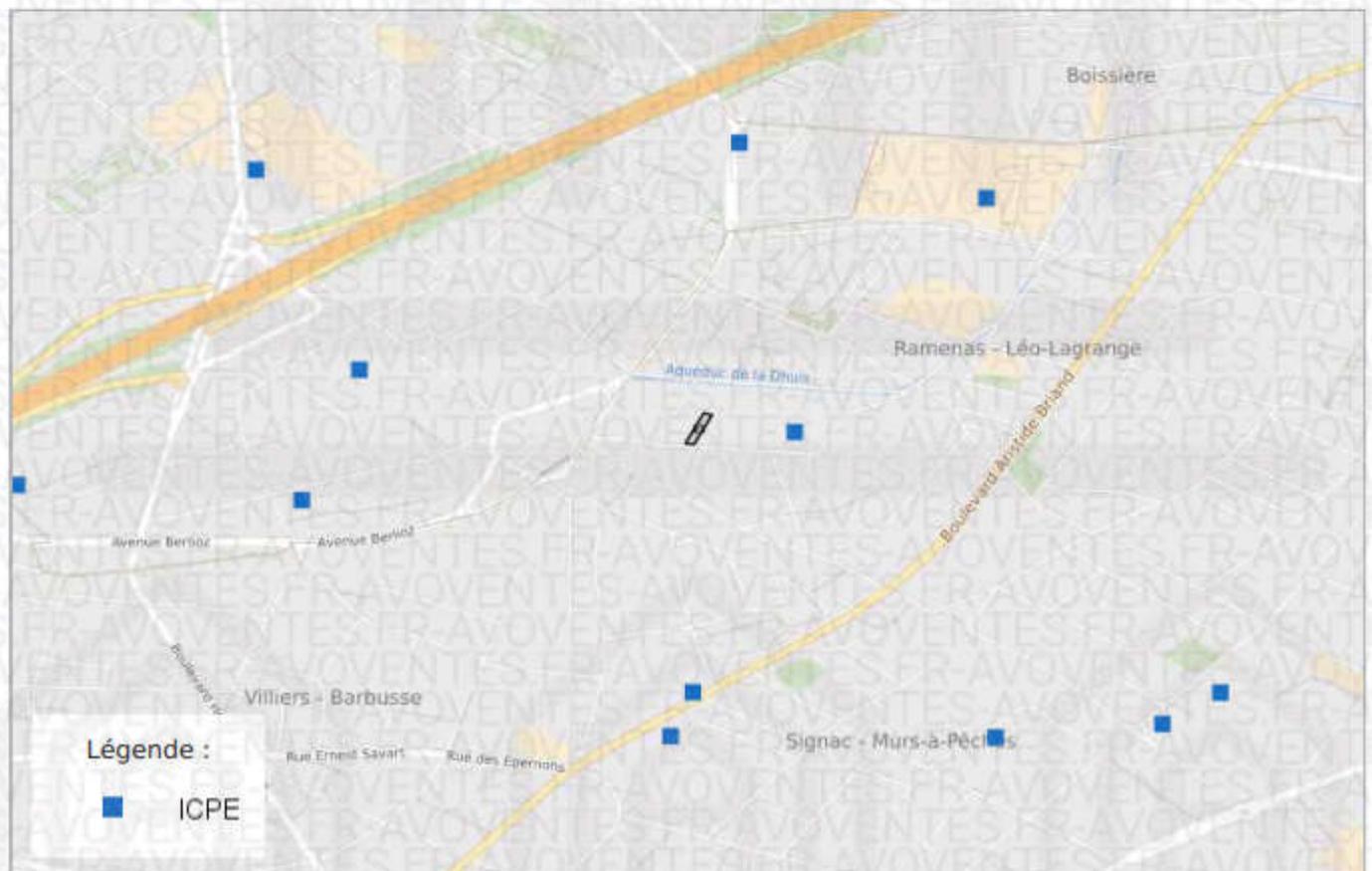
CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



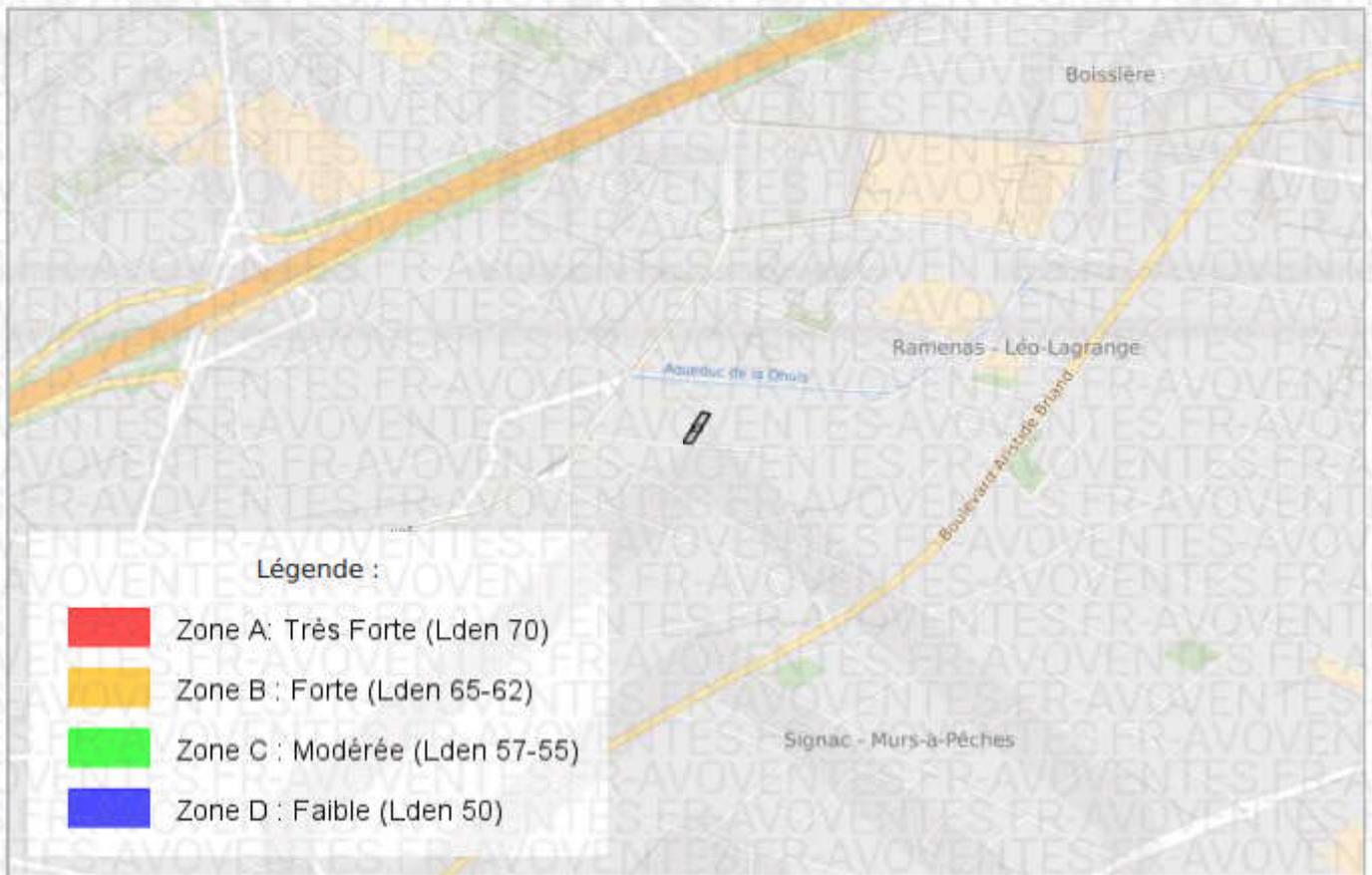
CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL / BASIAS)



CARTOGRAPHIE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)



PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

35 rue RAMENAS MONTREUIL		31 mètres
SSP3894178	MAUGRENIER	
Indéterminé	DECOLLETAGE DES METAUX	
18 avenue COLONEL FABIEN du MONTREUIL		40 mètres
SSP3892779	GARAGE LECOQ	
Indéterminé		
14 avenue COLONEL FABIEN MONTREUIL		42 mètres
SSP3893435	EMAILLAGE et PLASTIQUE (SARL)	
Indéterminé	VERNISSAGE	
205 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		123 mètres
SSP3894086	KOTANA (Sté)	
Indéterminé	TOLERIE - SERRURERIE INDUSTRIELLE DE PRECISION	
126 route MONTREUIL de ROMAINVILLE		142 mètres
SSP3891963	CORNU	
En arrêt		
50 avenue COLONEL FABIEN MONTREUIL		144 mètres
SSP3893441	RIGOTET PAGANETTI (SARL)	
Indéterminé	DECOLLETAGE, MEULAGE, POLISSAGE	
58 rue RAMENAS MONTREUIL		157 mètres
SSP3893442	Sté MONTREUIL TOURISME POIDS LOURDS	
Indéterminé	GARAGE POIDS LOURDS	
62 rue RAMENAS MONTREUIL		158 mètres
SSP3893443	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Indéterminé	CARROSSERIE AUTOMOBILE	
218 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		161 mètres
SSP3894091	ARPAN	
Indéterminé	TRAVAIL DU BOIS	
64 rue RAMENAS MONTREUIL		163 mètres
SSP3893444	SOLOPLAST VOSSCHEMIE	
Indéterminé	FABRICATION ET GROS DE PRODUITS CHIQUES	
18 rue TRAVERSIERE MONTREUIL		164 mètres
SSP3894017	PEREL ; XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Indéterminé	MENUISERIE	
190 rue ROMAINVILLE de MONTREUIL		172 mètres
SSP3892771	PEUGEOT - GARAGE des 3 COMMUNES	
Indéterminé		

16 rue TRAVERSIERE MONTREUIL		177 mètres
SSP3893927	MARCO (Sté)	
Indéterminé	SERRURERIE	
3 Sentier MARECAGES MONTREUIL		187 mètres
SSP3894344	RANCHOUX	
Indéterminé	TRAVAIL DU BOIS	
150 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		198 mètres
SSP3894095	PAPADOPOULOS	
Indéterminé	DEPOT DE FERRAILLES	
185 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		206 mètres
SSP3894089	VARENNE	
Indéterminé	DECOLLETAGE DES METAUX ET ALLIAGES	
36 rue DOCTEUR CALMETTE du ROMAINVILLE		210 mètres
SSP3892939	GARAGE AUTO ; GARAGE CALMETTE	
Indéterminé		
None Impasse MARECAGES MONTREUIL		213 mètres
SSP3893707	TAVERNIER	
Indéterminé	REPARATIONS AUTOMOBILES	
43 rue MIRABEAU ROMAINVILLE		234 mètres
SSP3891968	MARBRENERIE PARISIENNE ; MILHAU (M.)	
En arrêt		
46 avenue BERLIOZ MONTREUIL		253 mètres
SSP3893422		
Indéterminé	DEPOT DE FERRAILLES	
47 rue FERNAND COMBETTE MONTREUIL		253 mètres
SSP3893672		
Indéterminé	SABLAGE, POLISSAGE, GRENAILLAGE	
5 rue SAULES CLOUETS MONTREUIL		255 mètres
SSP3894019	JAVE	
Indéterminé	DECOLLETAGE DES METAUX	
131 rue CHANTEREINES des MONTREUIL		256 mètres
SSP3891932		
En arrêt		
59 rue FERNAND COMBETTE MONTREUIL		267 mètres
SSP3893713		
Indéterminé	RECUPERATION, TRAITEMENT DES FERS ET METAUX	
110 rue CHANTEREINES MONTREUIL		269 mètres
SSP3893925	BRL	
Indéterminé	MENUISERIE	

65 rue AQUEDUC MONTREUIL		276 mètres
SSP3893201	AULNETTE ; ESSA	
Indéterminé	TRAVAIL DES METAUX	
54 rue HANOTS MONTREUIL		278 mètres
SSP3893430	ECAM (SA)	
Indéterminé	MECANIQUE GENERALE	
67 rue FERNAND COMBETTE MONTREUIL		283 mètres
SSP3893679	DALAUDIERE (Ets)	
Indéterminé	TOLERIE - CHAUDRONNERIE	
47 rue AQUEDUC de l' MONTREUIL		284 mètres
SSP3891931	AVOVENTES FR	
En arrêt		
40 avenue BERLIOZ MONTREUIL		296 mètres
SSP3893421	DENTZER (PROFESSEUR)	
Indéterminé	GARAGE AUTOMOBILE	
101 rue SAINT-DENIS MONTREUIL		298 mètres
SSP3893450	AVOVENTES FR	
Indéterminé	DEPOT DE FERRAILLES	
72 rue AQUEDUC MONTREUIL		302 mètres
SSP3893726	RAPI	
Indéterminé	TOLERIE	
98 rue CHANTEREINES MONTREUIL		303 mètres
SSP3893926	Z DIFFUSION (SARL)	
Indéterminé	REPOUSSAGE DES METAUX ; FABRICATION DE MATS METALLIQUES	
54 rue AQUEDUC MONTREUIL		311 mètres
SSP3893439	AVOVENTES FR	
Indéterminé	DEPOT DE FERRAILLES	
97 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		317 mètres
SSP3893448	AUTO SERVICE MONTREUILLOIS	
Indéterminé	CASSE AUTOMOBILE	
113 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		318 mètres
SSP3893449	AVOVENTES FR	
Indéterminé	GARAGE AUTOMOBILE ; DLI	
133 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		332 mètres
SSP3893451	AGATE (Sté) ; GUERUT	
Indéterminé	MECANIQUE, CARROSSERIE, PEINTURE ; TRAVAIL DU BOIS	
98 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		352 mètres
SSP3893428	DOME FRANCE (SA) ; THIBALT	
Indéterminé	DEPOT ET TRIAGE DE CHIFFONS ; DLI ; FABRICATION DE PRODUITS CAPILLAIRES	

120 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		358 mètres
SSP3892713	MATEM GARAGE ; GARAGE CHRISLAIN	
Indéterminé		
88 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		362 mètres
SSP3893447	NOPI FRANCE SA ; MONOPOLE	
Indéterminé	IMPRIMERIE ; DLI ; DECAPAGE DES METAUX	
107 rue ROMAINVILLE MONTREUIL		363 mètres
SSP3893425	MECATOD (Sté)	
Indéterminé	DECOLLETAGE DES METAUX ET ALLIAGES	
108 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		363 mètres
SSP3893742	BRIMEUR ; BRIMEUR MANTE ; FABRIC DECOR	
Indéterminé	MENUISERIE	
103 rue ROMAINVILLE de MONTREUIL		383 mètres
SSP3891930	CCK (Sté)	
En arrêt		
28 rue HANOTS MONTREUIL		400 mètres
SSP3893979	BERNARD et ISBERT	
Indéterminé	TRAVAIL DU BOIS	
52 rue FRATERNITE de la ROMAINVILLE		407 mètres
SSP3892931	COMPTOIR des MATIERES PLASTIQUES	
Indéterminé		
60 rue FRATERNITE de la ROMAINVILLE		425 mètres
SSP3891969	PELLETIER et Fils et Cie (SARL) ; SADEX	
En arrêt		
40 rue LIBRE Pensee de la ROMAINVILLE		440 mètres
SSP3891970	RAZEL ET FRERES	
En arrêt		
2 rue RUISSEAU MONTREUIL		441 mètres
SSP3891929	CHAMBRUN	
En arrêt		
27 rue LIBRE Pensee ROMAINVILLE		444 mètres
SSP3893630	PELTIER et fils et Cie	
Indéterminé	GARAGE AUTOMOBILE ; DLI	
32 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		456 mètres
SSP3893436	DIMECOM	
Indéterminé	APPLICATION DE VERNIS	
96 rue SAINT-DENIS MONTREUIL		462 mètres
SSP3894090	LE GAILLARD	
Indéterminé	DECOLLETAGE ET PETITE MECANIQUE	

11 rue GRANDES CULTURES MONTREUIL		465 mètres
SSP3893980	AMSTRONG MEUBLES (Sté)	
Indéterminé	FABRICATION DE MEUBLES ; VERNISSAGE ; MENUISERIE	
86 avenue COLONEL FABIEN MONTREUIL		475 mètres
SSP3893454	MONTREUIL CARROSSERIE	
Indéterminé	CARROSSERIE AUTOMOBILE	
26 rue EMILE BEAUFILS MONTREUIL		481 mètres
SSP3893933		
Indéterminé	MENUISERIE	
197 boulevard ARISTIDE BRIAND MONTREUIL		481 mètres
SSP3894413	ADAMI ASM	
Indéterminé	RÉCUPERATION, DEMOLITION D'AUTOMOBILES	
9 rue ETIENNE MARCEL ROMAINVILLE		482 mètres
SSP3891972	SILICORE	
En arrêt		
18 rue CAPITAINE GUYNEMER MONTREUIL		486 mètres
SSP3893446	CROMBETTES	
Indéterminé	TOLERIE - CARROSSERIE AUTOMOBILE	
39 rue ERMITAGE MONTREUIL		489 mètres
SSP3893953	LAYRAC	
Indéterminé	DECOUPAGE DES METAUX	
33 rue ERMITAGE de l' MONTREUIL		495 mètres
SSP3891923	PESTI TECHNOMED ; VALERI ou VALERY	
En arrêt		
La liste suivante contient des sites BASIAS qui ne peuvent être localisés avec précision		
SSP3893177 DUMONT	SSP3891939	
51 rue BAGNOLET MONTREUIL	None route stratégique de ROSNY A NOISY MONTREUIL	
SSP3891955 CAMPEMENT UNIVERSEL	SSP3893194 BATTISTOLO	
26 rue VINCENNES de MONTREUIL	4 rue MALASSIS MONTREUIL	
SSP3891947 X	SSP3891942 BONNEFOY & WINDER ; TOTIN FRERES	
122 rue LAGNY de MONTREUIL	50 rue REPUBLIQUE de la MONTREUIL	
SSP3891951 X	SSP3891961 (MM.)	
40 rue SERGENT BOBILLOT du MONTREUIL	16 rue COLBERT MONTREUIL	
SSP3891950 X	SSP3894084	
10 rue SERGENT BOBILLOT du MONTREUIL	None rue SERGENT BOBILLOT MONTREUIL	
SSP3893986 Sté INDUSTRIELLE de BOUTONS	SSP3891943 X	
19 rue FRISEES MONTREUIL	31 route FONTENAY de MONTREUIL	
SSP3894087 (M.)	SSP3894083 FESSON ; GAUBERT	
None rue ROULETTES MONTREUIL	None rue SERGENT GODEFROY MONTREUIL	
SSP3894092 FAURE (Ets)	SSP3891952 X	
6 Impasse ROSIERS MONTREUIL	75 rue MICHELET MONTREUIL	
SSP3893202	SSP3893981 MELIN	
19 rue DOCTEUR COLMER MONTREUIL	297 boulevard BOISSIERE MONTREUIL	
SSP3891949 Sté FRANÇAISE de FABRICATION de BEBES-JOUETS	SSP3893988 SOFRAMBAL	
None rue REVOLUTION de la MONTREUIL	None rue HOCHÉ MONTREUIL	

SSP3894257 AFFAMI (Ets) 25 rue NOUVELLE FRANCE MONTREUIL	SSP3891960 X None Chemin RUFFINS des MONTREUIL
SSP3891954 X 74 rue ETIENNE MARCEL MONTREUIL	SSP3891944 X 89 rue VERRERIE de la MONTREUIL
SSP3891940 ROSETTE 206 rue PARIS de MONTREUIL	SSP3893983 X (chaudronnerie) None rue FONTAINE-des-SOUCIS MONTREUIL
SSP3891948 X 58 rue REPUBLIQUE de la MONTREUIL	SSP3893193 POUPLAIN None rue MARE MONTREUIL
SSP3891962 MUBY ou NUBY 22 Ruelle MOINES aux MONTREUIL	SSP3891945 MULLER 104 rue ROMAINVILLE MONTREUIL
SSP3893736 HAREL 107 rue AQUEDUC MONTREUIL	SSP3891946 X 85 rue PARIS de MONTREUIL
SSP3891953 X 7 rue PRE du MONTREUIL	SSP3893984 VOLTARC None rue FRANCISCO FERRER MONTREUIL
SSP3893990 BOUE None rue JEAN LOLIVE MONTREUIL	SSP3893676 SOMAGRA (Sté) 43 rue JEAN JACQUES ROUSSEAU MONTREUIL
SSP3891958 POUPEES RAYNAL 32 boulevard BELFORT de MONTREUIL	SSP3894258 DUCHANGE (Ets) 24 rue NOU/ELLE FRANCE MONTREUIL
SSP3893982 CHAUDEMANCHE (Sté) 12 Cité DELAUNAY MONTREUIL	SSP3893992 LONGATTE 16 rue LECLAIRE MONTREUIL
SSP3893985 Le SAVOIE (SARL) None rue FRANÇOIS DEBERGUE MONTREUIL	SSP3894080 FEVENAS 42 rue TIR MONTREUIL
SSP3891956 X 44 rue SORINS des MONTREUIL	SSP3891941 Sté FRANÇAISE de FABRICATION de BEBES- JOUETS ; Sté des POUPEES JUMEAU 18 rue RASPAIL MONTREUIL
SSP3891957 None rue GASTON LAURIAU MONTREUIL	

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

		365 mètres
SSP001126201	L'ancien site industriel est localisé en zone pavillonnaire et occupait une surface d'environ 3500 m2 sur les parcelles suivantes : 181 182 183 185 224 225 227 228 229 230. Les parcelles 223 226 231 232 233 234 241 242 243 244 et 404 , ont été acquises dans le cadre du projet d'aménagement. Les travaux de réhabilitation ont concerné des parcelles de l'ancien site Wipelec ainsi que des nouvellement acquises.	
WIPELEC (ex CERES TECHNOLOGIE)		

LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RUE DES RAMENAS - 53-55 93100 MONTREUIL		103 mètres
SARL ENTREPRISE GUIMARAES	Travaux de construction spécialisés https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100025052	
Rue de la Libre Pensée 93230 Romainville		408 mètres
CAPOCCI / COTEG - Chantier T1	Travaux de construction spécialisés https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006523296	
27 Bd Aristide Briand 93100 Montreuil		448 mètres
CENTRAL PRESSING	Autres services personnels https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100007415	
21 RUE DES OSERAIES 93230 Romainville		466 mètres
WIPELEC	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506432	
5 ROUTE DE MONTREUIL 93230 Romainville		490 mètres
LORA-GAZ	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404792	



Préfecture : Seine-Saint-Denis
Commune : MONTREUIL

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

23 Rue des Ramenas
93100 MONTREUIL

Sinistres Indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation	
Inondations et/ou Coulées de Boue	23/07/1988	23/07/1988	19/10/1988	03/11/1988	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/05/1997	31/12/1997	06/07/2001	18/07/2001	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	07/07/2001	07/07/2001	06/08/2001	11/08/2001	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/10/2018	31/12/2018	16/07/2019	09/08/2019	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/07/2020	30/09/2020	20/04/2021	07/05/2021	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/1992	01/06/1992	16/10/1992	17/10/1992	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/1991	31/05/1993	06/12/1993	28/12/1993	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Effondrement et/ou Affaissement	07/07/1993	07/07/1993	03/05/1995	07/05/1995	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/06/1993	31/12/1994	26/12/1995	07/01/1996	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/1995	30/04/1997	02/02/1998	18/02/1998	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Mouvement de Terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/06/1989	31/12/1990	04/12/1991	27/12/1991	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/2006	31/03/2006	11/06/2008	14/06/2008	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	26/06/1990	27/06/1990	07/12/1990	19/12/1990	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/1983	26/06/1983	05/10/1983	08/10/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Etabli le :

Nom et visa du vendeur

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr



ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **MONTREUIL/2024/4968** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 23 Rue des Ramenas 93100 MONTREUIL.

Je soussigné, technicien diagnostiqueur pour la société **Ariane Environnement** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante		DEKRA Certification	DTI2094	23/07/2029 (Date d'obtention : 24/07/2022)
DPE		DEKRA Certification	DTI2094	12/12/2029 (Date d'obtention : 13/12/2022)
Gaz		DEKRA Certification	DTI2094	12/11/2029 (Date d'obtention : 13/11/2022)
Electricité		DEKRA Certification	DTI2094	27/10/2030 (Date d'obtention : 27/10/2023)
Plomb		DEKRA Certification	DTI2094	13/11/2029 (Date d'obtention : 14/11/2022)
Termites		DEKRA Certification	DTI2094	12/12/2029 (Date d'obtention : 13/12/2022)
Audit Energetique		DEKRA Certification	AE2094	28/02/2025 (Date d'obtention : 01/01/2024)

- Avoir souscrit à une assurance (10882805304 valable jusqu'au 01/01/2025) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **VILLEMOMBLE**, le **12/08/2024**

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »



SARL ARIANE ENVIRONNEMENT
16 AV DE FREDY
93250 VILLEMOMBLE FR

AGENT

2 ALLEE DE COUBRON
93390 CLICHY SOUS BOIS

Tél : 0143021395

Fax : 01 43 01 84 46

Email : AGENCE.CLICHYSB@AXA.FR

Portefeuille : 0093016144

Vos références :

Contrat n° 10882805304

Client n° 3962959404

AXA France IARD, atteste que :

**SARL ARIANE ENVIRONNEMENT
16 AV DE FREDY
93250 VILLEMOMBLE**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10882805304 ayant pris effet le 01/04/2023 garantissant l'activité suivante :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS :

- Assainissement autonome - collectif
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic Accessibilité
- Diagnostic Technique Global (article L.731-1 du code de la construction et de l'habitation)
- Diagnostic amiante avant travaux/ démolition
- Diagnostic amiante avant vente
- Diagnostic de performance énergétique
- DRIP- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb
- Diagnostic gaz
- Diagnostic légionellose
- Loi boutin
- Diagnostic monoxyde de carbone
- Diagnostic radon
- Diagnostic sécurité piscine
- Diagnostic sécurité piscine
- Diagnostic technique SRU
- Diagnostic termites
- Dossier technique amiante
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité
- Etat des lieux
- Etat des risque et pollutions
- Etat parasitaire
- Evaluation valeur vénale et locative

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunitaire n° FR 14 722 057 460

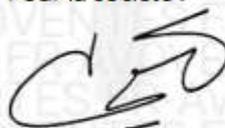
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

- Exposition au plomb (CREP)
- Loi Carrez
- Millièmes
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité
- Recherche de métaux lourds
- Recherche de plomb avant travaux/ Démolition
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostic acoustique
- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux
- Diagnostic humidité
- Vérification des équipements et installations incendie
- Infiltrométrie
- Thermographie infrarouge
- Attestation de prise en compte de la réglementation thermique
- Vérification de la conformité du logement aux normes de décence
- Audit énergétique à destination uniquement des monopropriétés (maisons individuelles ou d'un immeuble collectif à usage d'habitation détenu par un unique propriétaire)

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2024** au **01/01/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à CLICHY SOUS BOIS le 11 janvier 2024
Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunitaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
<p>Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus</p> <p>(autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)</p> <p>Dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dommages corporels • Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus • Dommages immatériels non consécutifs • Dommages aux biens confiés 	<p>9 000 000 € par année d'assurance</p> <p>9 000 000 € par année d'assurance</p> <p>1 200 000 € par année d'assurance</p> <p>150 000 € par année d'assurance</p> <p>150 000 € par sinistre</p>
<p>Autres garanties :</p>	
<p>Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance</p>	<p>500 000 € par année d'assurance dont 300 000 € par sinistre</p>
<p>Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) :</p> <p>Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :</p> <p>Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale</p>	<p>1.000.000 € par année d'assurance</p> <p>100.000 € par année d'assurance</p>

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunitaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

CERTIFICAT

D E C O M P E T E N C E S

Diagnosticueur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

est titulaire du certificat de compétences N°DTI2094 pour :

Constat de risque d'exposition au plomb du 14/11/2022 au 13/11/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante sans mention du 24/07/2022 au 23/07/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante avec mention du 24/07/2022 au 23/07/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine) du 13/12/2022 au 12/12/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic de performance énergétique du 13/12/2022 au 12/12/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments du 13/12/2022 au 12/12/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Etat de l'installation intérieure de gaz du 13/11/2022 au 12/11/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Etat de l'installation intérieure d'électricité du 28/10/2023 au 27/10/2030

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

Directeur Général Le Plessis-Robinson, le 30/10/2023



Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

Prorogation de la durée de validité de l'attestation relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, établie pour un diagnostiqueur immobilier DPE* , délivrée par DEKRA Certification

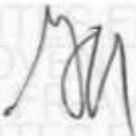
Cette prorogation de la durée de validité de l'attestation, ainsi que l'attestation doivent être :
- présentés au propriétaire ou à son mandataire lors de la visite du logement
- et annexés à cet audit énergétique.

M. [Nom], titulaire de l'attestation relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, délivrée par DEKRA Certification**, a obtenu la prorogation de sa durée de validité jusqu'au 28/02/2025, après une évaluation favorable, par DEKRA Certification, d'au moins deux audits énergétiques, prévus à l'article L.126-28-1 susmentionné. Ces audits énergétiques ont été réalisés depuis la prise d'effet de cette attestation.

Numéro de l'attestation prorogée : AE2094

Date de prise d'effet de la prorogation de la durée de validité de l'attestation : 01/01/2024

Date de fin de validité de l'attestation : 28/02/2025



Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 09/01/2024

*professionnel mentionné à l'article R. 271-1 du code de la construction et de l'habitation certifié pour réaliser un diagnostic de performance énergétique

**organisme certificateur accrédité par le COFRAC certification de personnes n°4-0081 portée disponible sur www.cofrac.fr

***Important : conformément à la réglementation, la présente attestation n'est pas constitutive d'une certification de compétences ; en conséquence, d'une part, elle est utilisable durant toute sa période de validité sous réserve du maintien de la certification pour réaliser un diagnostic de performance énergétique prévue à l'article R. 271-1 du code de la construction et de l'habitation et, d'autre part, l'organisme certificateur n'est pas habilité à traiter les réclamations relatives à la réalisation d'un audit énergétique